



# Programme d'action de la Charte Forestière de Territoire Sud-Lozère 2021-2024

Appel à Projet 2021

Avril 2021



Ce dossier est composé des différents éléments de référence au plan d'action conçus par les élus et les partenaires de la charte pour la période de 2021/2024.

Est présenté dans ce dossier Programme d'action de la CFT 2021/2024 :

- 1- Enjeux stratégiques à développer pour la Charte Forestière de Territoire Sud-Lozère 2021-2024**
- 2- Thèmes et plan d'action de la charte**
- 3- Fiches action**
- 4- Planning prévisionnel de mise en œuvre des actions**
- 5- Temps prévisionnel passé par action et part des thématiques régionales**



## Enjeux stratégiques à développer pour la Charte Forestière de Territoire 2021/2024

Définis par les élus du Comité restreint –Mars 2021



## Présentation

Les enjeux stratégiques ont été construits par les élus référents de la charte forestière en aval de la restitution de l'évaluation finale de la charte précédente et de la mise à jour du diagnostic du territoire. Ces enjeux sont détaillés par leurs objectifs stratégiques spécifiques. Les enjeux abordés seront le fil conducteur du choix des prochains thèmes et leurs actions à mettre en place sur le territoire pour la prochaine charte. Les enjeux seront présentés en comité de pilotage pour que les partenaires puissent identifier, définir et travailler les différentes actions. Voir Document Thèmes et Plan d'action et Fiches actions de la charte ci-joint au dossier Programme d'action de la CFT 2021/2024.

Les enjeux sont dans l'ordre de priorité pour le territoire.

### **Enjeu stratégique 1/ Travail sur les filières : Valoriser et consommer localement, le bois local**

*Dans la charte précédente était en priorité 3/ 4 (Développer la consommation locale des bois)*

Ce thème se concentre sur l'aval de la filière bois. L'ensemble des maillons est à prendre en compte afin de pérenniser l'emploi et les structures de l'aval de la filière. En améliorant et conservant ces acteurs c'est tout le travail de l'amont de la filière (enjeu2) qui sera pérennisé. Ces deux enjeux se complètent et se soutiennent. Le but est de pérenniser les filières actuelles ou d'en créer de nouvelles. Ces filières et ces entreprises permettront de répondre aux actions complémentaires des autres enjeux et d'aboutir concrètement à l'objectif de valorisation des bois localement. Il est également prévu une implication des élus dans la mise en place d'un protocole d'accompagnement et de réponses aux besoins généraux pour les entreprises du territoire.

Seront pris en compte et travaillés dans ce thème :

#### L'exploitation forestière

- Mobilisation : dessertes, foncier et routes
- Coupe des bois mécanique ou manuelle : nombre d'entreprises, nombre de personnels, qualifications/compétences, matériel, clés de pérennisation, rentabilité économique..

#### Le sciage, Transformation première

- Pour les petites et grandes entreprises : qualifications/compétences, nombre d'entreprises, nombre de personnels, vie économique (aides, subventions, rentabilité), investissement, logistique d'approvisionnement et de stockage, transmission d'entreprise, reprise d'entreprise, adaptation aux essences locales et marchés locaux (technicité), sciage à façon..

Enjeux stratégiques de la CFT Sud-Lozère 2021/2024- Dossier Programme d'action CFT 2021/2024

PETR Sud-Lozère, Rue Sippe Sert, 48400 Florac-Trois-Rivières

[charteforestiere@petr-sudlozere.fr](mailto:charteforestiere@petr-sudlozere.fr), 04.66.45.69.95



➤ Sciage mobile et immobile

Ces 2 premiers points permettront de dynamiser la sylviculture en termes de mobilisation, techniques de mobilisation et de sciage, de débardage, d'essences achetées, de multifonctionnalité, de compétences spécifiques au territoire de la charte, de lien éventuel avec les CUMA.

La seconde transformation

- Bois énergie, d'industrie, d'œuvre, non ligneux : développement des débouchés, nombre d'entreprises et de personnels, dynamisation, attractivité des secteurs, économie (prix d'achat de la matière première et de vente), investissement, transmission-reprise..

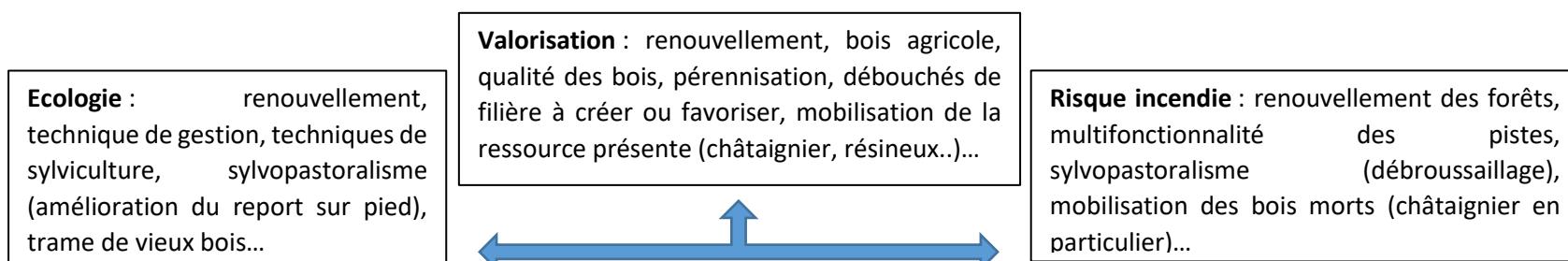
Les acheteurs/consommateurs finaux (transformateurs secondaires, résidents du territoire, collectivités)

- Sensibilisation aux essences locales, aux savoir-faire locaux  
➤ Plus-value sur le territoire  
➤ Qualité des produits  
➤ Demande adaptée  
➤ Créer de l'intérêt chez le consommateur : qu'il soit demandeur, actif, promoteur

**Enjeu stratégique 2/ La forêt cévenole de demain, face aux changements climatiques**

*Dans la charte précédente était en priorité 1/ 4 (Dynamiser la gestion forestière)*

Les objectifs sont multiples : pérenniser la ressource, dynamiser la sylviculture et gérer les forêts. Ce thème prend en compte dans sa globalité et transversalité le changement climatique. Le changement climatique impacte directement les enjeux du territoire qui sont l'écologie, le risque incendie et la valorisation des forêts. Plus de 54% des arbres ont atteint leur âge d'exploitabilité, il faut donc penser au renouvellement (choix des essences et méthode de gestion) de nos forêts. Les enjeux du territoire répondent aux objectifs stratégiques de ce thème :



Enjeux stratégiques de la CFT Sud-Lozère 2021/2024- Dossier Programme d'action CFT 2021/2024

PETR Sud-Lozère, Rue Sippe Sert, 48400 Florac-Trois-Rivières

[charteforestiere@petr-sudlozere.fr](mailto:charteforestiere@petr-sudlozere.fr), 04.66.45.69.95



Seront pris en compte et travaillés dans ce thème :

#### Pérenniser la ressource

- Sylviculture irrégulière
- Renouveler en prenant en compte le changement climatique : diversification des essences, trames de vieux bois...
- Forêts partagées, multifonctionnalité
- DFCI : sylvopastoralisme, dessertes
- Gestion et conservation des ripisylves

#### Dynamiser la sylviculture

- Axes routiers
- Dessertes multifonctionnelles
- Forêts partagées
- Sylviculture irrégulière
- Renouvellement diversifié

#### Gestion de la forêt

- L'améliorer dans la propriété privée
- Sylviculture irrégulière
- Débouchés pour « toutes » les essences d'arbres et de coproduits
- Forêt partagée, multifonctionnalité
- Amélioration de la qualité des bois et plus-value territoriale
- Amélioration et augmentation des produits bois ligneux et non ligneux et innovations

### **Enjeu stratégique 3/ Créer du lien entre les différents secteurs connexes à la forêt**

*Dans la charte précédente était en priorité 2/ 4 (Gérer les interfaces)*

Cet enjeu répond à la multifonctionnalité des forêts. Il est à intégrer dans l'ensemble des actions afin de diminuer la segmentarisation du précédent plan d'actions. Il a pour but d'améliorer la transversalité et prise en compte plus globale et aboutie des acteurs du territoire dans les projets portés par la charte.

Les interfaces sur le territoire et en forêt à créer ou améliorer entre les acteurs :

- Agricole
- Des collectivités, communes, élus
- Du tourisme
- Des entreprises de la filière
- De l'écologie

### **Enjeu stratégique 4/ Développer la « culture forestière »**

*Dans la charte précédente était en priorité 4/ 4 (Augmenter les connaissances, se former, s'informer)*

La communication s'est bien renforcée avec la charte précédente. Deux objectifs stratégiques principaux sont dans cet enjeu : diffuser les informations et sensibiliser le territoire. Ce thème permettra alors de conserver tout ou une partie des moyens de diffusion actuels :

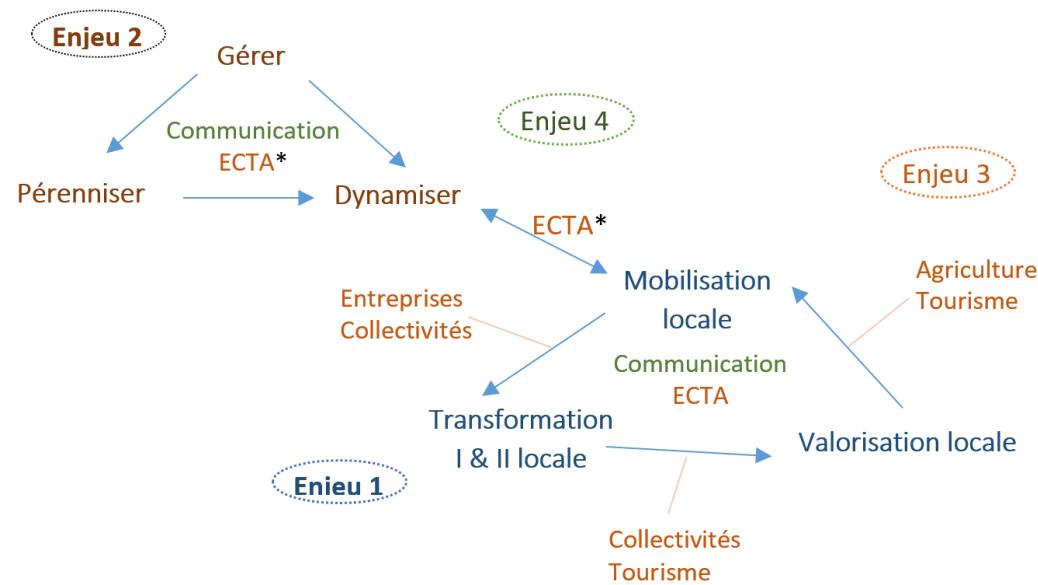
- Le site internet
- La newsletter (à diminuer)
- Les émissions radio
- La presse (pas encore mise en place)
- Evènements publics

La sensibilisation pourra se tenir sous différents formats :

- Ecrite : ludique, pédagogique, didactique/instructif. Ex. : panneaux d'affichage
- Visite de terrain, balades, découvertes par une immersion ludique et/ou didactique
- Les produits locaux : mise en valeur de ces produits, qualité locale, exportation de cette qualité, identité locale, spécificité locale, richesses et valeurs du territoire, démarches et alternatives locales

## Schéma global des enjeux et de la nature du futur plan d'actions :

\*Entreprises, collectivités, tourisme, agricole = multifonctionnalité



### Nature du plan d'actions 2021/2024

Les actions se veulent transversales des thèmes abordés. Elles doivent être vastes, à différents objectifs concrets, globaux et abouti, tout en associant un maximum de publics visés. Le plan d'actions doit permettre une connexion entre les différentes actions et les différents acteurs du territoire. Tous les axes doivent prendre en compte le critère multifonctionnalité des forêts, c'est-à-dire intégrer les facteurs : Agricole - du Tourisme – Economique – Ecologique – Social – Produits de la forêt (ligneux & non ligneux) - Sensibilisation

**En résumé, les actions définies doivent répondre aux enjeux et leurs objectifs. C'est-à-dire qu'elles doivent être transversales, autrement dit, à la construction d'une action, chacun des enjeux est pris en compte. Ces enjeux sont directement liés au contexte et diagnostic du territoire et permettent de répondre aux améliorations proposées dans l'évaluation finale (quantitative et qualitative de la charte) et aux attentes du territoire.**

Enjeux stratégiques de la CFT Sud-Lozère 2021/2024- Dossier Programme d'action CFT 2021/2024

PETR Sud-Lozère, Rue Sipple Sert, 48400 Florac-Trois-Rivières

[charteforestiere@petr-sudlozere.fr](mailto:charteforestiere@petr-sudlozere.fr), 04.66.45.69.95

## Projets/Démarches à venir sur le territoire de la charte :

Afin de favoriser la cohésion externe de la charte sur le territoire, tout en lui permettant d'être soutenue par le territoire, divers projets de territoire ont été identifiés avec les acteurs publics. Ils sont présentés ici et seront à garder en mémoire pour intégrer les projets et actions de la charte avec ceux du territoire, quand cela peut être possible et réalisable.

- ✓ Projet d'abris vélos en partenariat avec le Parc National des Cévennes (Mission mobilité PETR Sud-Lozère)
- ✓ Papeterie de Tarascon, Fibre Excellence en difficulté financière
- ✓ CRTE-Contrat de Relance et de Transition Ecologique sur le territoire du PETR Sud-Lozère
- ✓ Contrat de réciprocité avec Montpellier Agglo
- ✓ Terra Rural, Mission agriculture au PETR sud-Lozère : approvisionnement local de la restauration collective
- ✓ Projet de la Fabulerie à Ste Croix Vallée Française : mise en valeur des châtaigniers (Mission accueil de nouvelle population au PETR Sud-Lozère)
- ✓ Installation d'une architecte (entreprise Doline) : construction de maisons écologiques (Mission accueil de nouvelle population au PETR Sud-Lozère)
- ✓ Lieu ressource autour de la châtaigneraie, par Epi 2 Mains à l'Espinias.
- ✓ Agrandissement de la brasserie des Brasseurs de la Jonte à Gatuzières.
- ✓ Création du bâtiment de Cévennes Evasion à Florac, en bois
- ✓ Equipement des bureaux d'information touristique sur l'Office de Tourisme Cévennes au Mont Lozère
- ✓ Projet de création et construction d'aires de jeux à Cocurès
- ✓ Projet de construction d'un hangar à plaquette à Vialas
- ✓ Agrandissement de la brasserie St Laurent de Trèves
- ✓ Création scénographie et espace visite à la fromagerie de Hyelzas le Féodou
- ✓ Projet de réhabilitation et de modifications d'aires de jeux à St Etienne Vallée Française et Moissac Vallée Française



## Thèmes et Plan d'actions de la Charte Forestière de Territoire Sud-Lozère 2021/2024

Rédaction Avril 2021



## Qu'est-ce qu'une charte forestière de territoire (CFT) ?

Les CFT ont été instaurées par la loi d'orientation forestière de juillet 2001. C'est un outil qui permet de définir la stratégie forestière d'un territoire. Elle est mise en œuvre à l'initiative des acteurs locaux, et principalement des élus. L'objectif est de bâtir un projet commun faisant de la forêt et du bois un levier de développement local. Ce projet est décliné en actions opérationnelles sur 3 ou 5 ans. Ici, nous sommes sur une période de 3 ans.

Plusieurs chartes forestières sont en cours sur la Région. En Lozère, en plus de notre charte forestière appelée « Sud-Lozère », existe les chartes du Pays Cévennes et de l'Aubrac.

## Qui l'élabore ? Comment et pourquoi ?

La charte forestière est depuis 2018 portée par le PETR Sud-Lozère (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) qui regroupe 2 communautés de communes du sud de la Lozère :

- La Communauté de communes Gorges Causses Cévennes
- La Communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère

Les élus référents de la charte sont André Baret, maire de Hures-la-Parade et élu de la communauté de communes Gorges Causses Cévennes et Pierre-Emmanuel Dautry, maire de Ventalon en Cévennes et élu à la communauté de communes Cévennes au Mont Lozère. Ils font tous les deux partis du Conseil Syndical du PETR. Un comité restreint d'élus, pilotent la charte. Ils sont au nombre de 8, 4 de chaque communauté de communes. Il existe un comité de pilotage composé des élus concernés, des différents partenaires techniques et financiers et de tous les organismes ayant un intérêt dans la charte forestière. Il valide les différentes phases de la charte, et suit les actions en cours.

Une Charte forestière est construite en plusieurs phases, en concertation avec les élus, les acteurs de la forêt, et les usagers. Un diagnostic, des orientations pour le territoire en matière de forêt et un plan d'actions sont alors réalisés. Les partenaires et les élus de la charte forestière mettent ensuite en œuvre les actions sur trois ans.

## Comment est construite la prochaine charte 2021-2024 ?

Deux premières chartes forestières ont été élaborées pour une mise en œuvre d'un plan d'actions sur trois ans entre 2015-2017 et 2018-2020. **La charte forestière est renouvelée pour les années 2021 à 2024 (début novembre 2020, fin septembre 2024). Ce plan d'actions est donc à mettre en œuvre sur 3 ans. Certaines actions ne seront pas abouties au terme de ces 3 ans, il sera nécessaire de les poursuivre sur les prochaines années.**

4 enjeux stratégiques et leurs objectifs stratégiques ont été définis par les élus en fonction du diagnostic de territoire et de l'évaluation finale de la précédente charte. Ils sont également fondés sur quatre orientations qui illustrent la diversité des rôles de nos forêts :

- Enjeu 1 : Travailler sur les filières : valoriser et consommer localement le bois local
- Enjeu 2 : La forêt cévenole de demain, face aux changements climatiques
- Enjeu 3 : Créer du lien entre les différents secteurs connexes à la forêt
- Enjeu 4 : Améliorer la « culture forestière »

Les enjeux sont cités par ordre de priorité. La construction et la définition des enjeux et objectifs stratégiques sont décrits dans le document Enjeux stratégiques à développer pour la Charte Forestière de Territoire 2021/2024, ci-joint. De ces enjeux, 3 axes pour la charte ont été définis :

- Axe 1 : Pérenniser l'aval de la filière et la production forestière
- Axe 2 : Valoriser la ressource existante
- Axe 3 : Multi fonctionnaliser la forêt et gérer les interfaces : répondre et compléter les besoins

Entre 2021 et 2024, ce sont 10 grands thèmes qui seront menés. Ceux-ci sont découpés en actions, qui permettent d'intégrer la transversalité : pour chacune des actions, l'ensemble des enjeux du territoire a été pris en compte

## AXE 1 / PERENNISER L'aval de la filière et la production forestière

Favoriser la consommation locale des bois locaux

- 1/ Réaliser des journées d'information pour les élus
- 2/ Communiquer et sensibiliser le consommateur final pour l'utilisation du bois local
- 3/ Réfléchir à la valorisation des efforts des propriétaires en termes de gestion forestière
- 4/ Participer au projet de construction du territoire : les abris vélos

Pour une filière locale efficiente

- 5/ Recenser tous les acteurs de l'aval de la filière bois locale
- 6/ Créer un groupe de réflexion spécifique sur les métiers de la forêt
- 7/ Réaliser des groupes de travail par thématique identifiée pour accompagner la filière locale
- 8/ Appuyer et intégrer les acteurs dans les projets locaux

Développer la sylviculture irrégulière grâce à la FIE

- 9/ Développer les connaissances et les compétences des principaux gestionnaires des forêts grâce à la FIE
- 10/ Réaliser une approche individuelle des transformateurs primaires et secondaires dans le cadre de la FIE
- 11/ Sensibilisation sur les méthodes et les cycles de production en forêt

## AXE 2 / VALORISER LA RESSOURCE EXISTANTE

Valoriser et dynamiser la châtaigneraie

- 12/ Rechercher et développer la filière tanins des châtaigniers
- 13/ Rechercher et développer la filière bois d'œuvre des châtaigniers
- 14/ Enquêter les acteurs pour connaitre leurs intérêts, besoins, freins et acceptabilité aux filières du châtaignier
- 15/ Animer pour mobiliser les bois de châtaignier

Valoriser et dynamiser le pin maritime

- 16/ Construire un projet de filière du pin maritime en chimie verte
- 17/ Communication autour du pin maritime cévenol
- 18/ Enquête sur les projets publics de construction de bâtiments puis accompagnement
- 19/ Accompagnement des entreprises et développement de techniques de traitement thermique

Développer et structurer le bois énergie

- 20/ Analyser le bâtiment de Cendras et partager les expériences
- 21/ Organisation de visites et transferts d'expériences
- 22/ Sensibiliser les acteurs du territoire à la filière Bois Energie
- 23/ Faire un bilan de la filière Bois Energie sur le territoire
- 24/ Etudier la possibilité de la valorisation locale du châtaignier dépréssant dans la filière Bois Energie-Phase 1
- 25/ Etudier la possibilité de la valorisation locale du châtaignier dépréssant dans la filière Bois Energie- Phase 2

## AXE 3 / MULTIFONCTIONNALISER ET GERER LES INTERFACES

Desserte : faciliter l'accès aux peuplements

- 26/ Création d'une Piste interdépartementale DFCI et multifonctionnelle - Phase 2

Sylvopastoralisme

Création et animation de la Maison de la Forêt, cœur des Cévennes, Fontmort et Flandon en que

- 27/ Création et mutualisation d'un évènement forestier

Pérenniser la politique forestière du territoire

- 28/ Multi-fonctionnaliser les dessertes et la mobilisation des produits
- 29/ Gérer la forêt nouvellement accessible avec la création de desserte

**Les fiches actions ne sont pas encore disponibles pour le thème du sylvopastoralisme**

- 30/ Réhabilitation de la Maison de la forêt et restauration du site
- 31/ Conception des contenus d'interprétation et d'exposition de la Maison de la Forêt
- 32/ Conception du programme d'animations dans la Maison de la Forêt
- 33/ Animer la charte forestière de territoire

Thème A		Favoriser la consommation locale des bois locaux
Thématiques régionales concernées		Amélioration et dynamisation de la sylviculture Transformation et valorisation des bois Mobilisation et commercialisation des bois
Contexte et enjeux		Afin de répondre à la première priorité de la volonté du territoire de pérenniser l'aval de la filière bois, cette action a été créée. Pour créer une réelle dynamique économique, sociale et écologique, il est nécessaire de favoriser la consommation locale des bois locaux. Pour cela, il y a différentes phases de travail qui seront toutes sur le long terme, voire le très long terme car il s'agit de faire évoluer les mentalités, les habitudes et les connaissances.
Objectifs stratégiques		<p>Enjeu 1 Favoriser l'économie locale : pérenniser les entreprises forestières, développer de l'artisanat local, lutter contre la déprise du territoire, favoriser les retombées locales.</p> <p>Enjeu 2 Sensibiliser tous les acteurs et le grand public à la forêt et sa gestion ; permettre un renouvellement efficace, durable et orienté dans le changement climatique et la lutte contre les incendies ; et ainsi pérenniser la ressource tout en redistribuant la valeur ajoutée localement.</p> <p>Enjeu 3 Acteurs de l'aval de la filière, consommateur, grand public et propriétaires forestiers font partie de cette action.</p> <p>Enjeu 4 Pour toutes ces actions, différents moyens de communication sont mobilisables : plaquette à destination du grand public, création et réalisation d'une vidéo, parution d'une feuille dans les publications locales, labellisation, etc.</p>
Liens avec d'autres actions de la CFT		• Toutes
Actions		<p>1 Réaliser des journées d'information pour les élus</p> <p>2 Communiquer et sensibiliser le consommateur final pour l'utilisation du bois local</p> <p>3 Réfléchir à la valorisation des efforts des propriétaires en termes de gestion forestière</p> <p>4 Participer au projet des abris</p>
Les projets de territoire auxquels ces actions peuvent se raccrocher		Abris vélos, Architecture, différents projets de construction du territoire/ Tous peuvent se raccrocher
Les suites à donner à ces actions :		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sauvegarder la dynamique actuelle et celle potentiellement créée puis d'augmenter les capacités de la filière</li> <li>- Arriver à utiliser systématiquement en majorité du bois local (commande publique, artisanat, etc.)</li> <li>- Parler de la filière locale</li> <li>- Investir dans du matériel, du foncier, de la logistique pour accompagner les entreprises locales dans l'augmentation de leurs activités, ou en soutien à leur pérennisation</li> </ul>
Zone de l'action		PETR Sud-Lozère

Thème B	Pour une filière locale efficiente				
<i>Thématiques régionales concernées</i>	Amélioration et dynamisation de la sylviculture Mobilisation et commercialisation du bois Transformation et valorisation des bois				
Contexte et enjeux	Elle vient en continuité du travail qui a pu être réalisé dans l'ancienne charte 2018/2020, sur la connaissance et prise de contact avec les entreprises locales. Il s'agit alors d'un appui pour les filières existantes. L'action ici vise à comprendre et identifier les besoins et contraintes des entreprises locales et les accompagner dans leurs activités tout en leur permettant une meilleure mobilisation des bois locaux. Sa réalisation sera alors prioritaire pour permettre à l'ensemble du plan d'actions de la prochaine charte d'être pérennisé : « assurer l'aval pour travailler l'amont ».				
Objectifs stratégiques	Enjeu 1	Pérenniser, adapter, impliquer la filière			
	Enjeu 2	Dynamiser, assurer et pérenniser la gestion forestière			
	Enjeu 3	Implication de tous les acteurs du territoire			
	Enjeu 4	Diffuser les contacts des entreprises, créer des partenariats de formation			
Liens avec d'autres actions de la CFT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes</li> </ul>				
Actions	5	Recenser tous les acteurs de l'aval de la filière bois locale			
	6	Créer un groupe de réflexion spécifique sur les métiers de la forêt			
	7	Réaliser des groupes de travail par thématique identifiée pour accompagner la filière locale			
	8	Appuyer et intégrer les acteurs dans les projets locaux			
Les projets de territoire auxquels ces actions peuvent se raccrocher	Tous				
Les suites à donner à ces actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Investir dans du matériel pour accompagner l'adaptation des entreprises</li> <li>- Améliorer l'attractivité du territoire en matière de filière forêt-bois</li> <li>- Doter le territoire de professionnels compétents et adaptés au territoire</li> </ul>				
Zone de l'action	PETR Sud-Lozère				

Thème C	Développer la sylviculture irrégulière grâce à la Forêt Irrégulière Ecole FIE	
Thématiques régionales concernées	Amélioration et dynamisation de la sylviculture Transformation et valorisation des bois Développement et valorisation des produits forestiers non ligneux Environnement et biodiversité	
Caractéristiques particulières	La sylviculture irrégulière est une technique de production qui reste assez marginale malgré ses objectifs à la fois économique et écologique. Les élus de la charte ont souhaité pour les prochaines années, développer voire tenter de systématiser cette méthode de sylviculture sur tout le territoire. La Forêt Irrégulière Ecole en Lozère est un système quasi unique en France (une seule autre Ecole en France) et est unique par sa production irrégulière en diversité d'essences. Elle est présente sur le territoire cévenol, en partenariat avec l'association ProSilva qui regroupe une quinzaine de partenaires. Avoir cet outil sur le territoire est un réel atout dont il faut s'emparer, en particulier avec les connaissances et compétences des techniciens des essences et peuplements du territoire de la charte.	
Contexte et enjeux	L'objectif de cette nouvelle phase du projet FIE est de continuer à travailler sur l'élaboration des modules de formation (établissement, création des supports PPT, plaquettes d'information et audio/vidéo éventuellement) pour envisager des actions de type formation en ligne ouverte à tous. En somme, il s'agit alors de diffuser et amplifier la pratique de la sylviculture irrégulière en poursuivant et en développant les actions initiées dans la FIE. De déployer différentes formations pour les différents publics cibles (propriétaires, professionnels, étudiants, élus...). De poursuivre l'acquisition de données (remesures des placettes permanentes, bilan des chantiers pilote lancés mais non finalisés à ce jour). Et d'accompagner individuellement les porteurs de projets (privés et publics), c'est-à-dire, propriétaires désireux de mettre en œuvre la sylviculture irrégulière.	
Objectifs stratégiques	Enjeu 1   Sensibilisation et montée en compétences des acteurs de la filière. Enjeu 2   La sylviculture irrégulière favorise une production continue et donc un couvert permanent. Les arbres biologiques sont favorisés, également les paysages, le sol et le cycle du carbone. Avec une meilleure valorisation d'arbres de qualité, la gestion sera plus active. Enjeu 3   Tous les publics sont visés et la FI favorise la multifonctionnalité Enjeu 4   Site internet, articles de presse grand public et spécialisé, journées d'information, formations, documentation technique seront prévus.	
Liens avec d'autres actions de la CFT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes</li> </ul>	
Actions	9   Développer les connaissances et les compétences des principaux gestionnaires des forêts grâce à la FIE 10   Réaliser une approche individuelle des transformateurs primaires et secondaires dans le cadre de la FIE 11   Sensibilisation sur les méthodes et les cycles de production en forêt	
Les projets de territoire auxquels ces actions peuvent se raccrocher		
Les suites à donner à ces actions :		
Zone de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer le tourisme et multifonctionnalité des forêts grâce aux paysages préservés</li> <li>Former et mettre en place la sylviculture irrégulière sur l'ensemble du territoire</li> <li>Continuer ces actions, sensibiliser et former encore des gestionnaires forestiers</li> </ul> PETR Sud-Lozère (ProSilva à l'échelle nationale et internationale)	

Thème D	Valoriser et dynamiser la châtaigneraie
Thématiques régionales concernées	Transformation et valorisation des bois Valorisation des produits forestiers non ligneux Mobilisation et commercialisation des bois Amélioration et dynamisation de la sylviculture Agriculture et forêt
Caractéristiques particulières	Coopération CFT Pays des Cévennes pour la filière tanins La charte est voulue comme le lien principal des filières
Contexte et enjeux	<p>L'essence de châtaignier est l'essence majoritaire sur le territoire de la charte. L'activité castanéicole agricole était présente sur le territoire pendant de nombreuses décennies. Aujourd'hui cette activité est peu répandue et l'activité comme l'entretien des arbres ont été laissés à l'abandon. Ainsi, actuellement ces arbres ont du mal à être valorisés sur le territoire en raison de leur faible qualité, leur manque de gestion et d'entretien et donc <i>in fine</i> de l'absence de débouché à marché compétitif. Les châtaigneraies sont donc dépréssantes et l'accumulation de bois morts sur les massifs forestiers met en péril la sécurité contre les incendies.</p> <p>La plupart des châtaigniers sont présents sur des parcelles agricoles. Environ 10% de la ressource présente de « beaux » châtaigniers sur différents îlots, avec de bonnes qualités pour le bois d'œuvre. Sur le territoire, les châtaigniers sont emblématiques et les habitants y sont très attachés.</p> <p>Pour ces différentes raisons, avec les précédentes chartes, des actions de valorisation des tanins de châtaigniers ont été mises en place. En raison des axes stratégiques définis pour la nouvelle charte, les élus ont décidé de développer et favoriser la filière châtaignier sur territoire dans le cadre de divers débouchés. Les débouchés étudiés dans la prochaine charte seront alors :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en chimie verte avec la valorisation des tanins en retardant et/ou retardateur de flamme</li> <li>- en bois d'œuvre : charpente, ébénisterie</li> </ul>
Objectifs stratégiques	Enjeu 1 Trouver de nouveaux débouchés à la ressource locale et accompagner les entreprises locales vers leur adaptation à la transformation et valorisation de ce bois. Le consommateur final sera mobilisé et sensibilisé à la consommation et la mobilisation des châtaigniers et à la promotion des futurs produits, qui peuvent être à identité territoriale.
	Enjeu 2 En permettant de mobiliser ces arbres, le renouvellement pourra être assuré grâce à la replantation des vergers. En nettoyant les parcelles, une gestion et sylviculture peuvent être menées et développées pour les différents propriétaires forestiers : privés, agriculteurs, collectivités, régime public ; et donc d'améliorer la « culture forestière » en leur faisant acquérir des notions et la qualité de sylviculteur.
	Enjeu 3 Différents acteurs seront mobilisés pour cette action, qui seront tous les maillons de chacune des filières : acteurs aval de la filière (exploitant forestier, scieurs, transformateurs secondaires, consommateur final), les collectivités, les agriculteurs, le grand public, les industries, les secours.
	Enjeu 4 Les différentes avancées de chacune des actions seront communiquées et sensibilisées.

Liens avec d'autres actions de la CFT		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes, hors Pin maritime</li> </ul>
Sous-Actions et méthodologie	12	Rechercher et développer la filière tanins des châtaigniers
	13	Rechercher et développer la filière bois d'œuvre des châtaigniers
	14	Enquêter les acteurs pour connaître leurs intérêts, besoins, freins et acceptabilité aux filières du châtaignier
	15	Animer pour mobiliser les bois de châtaignier
Les projets de territoire auxquels ces actions peuvent se raccrocher	CRTE, la Fabulerie, Epi 2 mains, Abris vélos, Terra rural, projets de construction divers, Montpellier Agglo	
Les suites à donner à ces actions :	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des prévisions d'investissement en matériel : conseils sur les équipements, montage de plans financier, appuis techniques, accompagnement administratif et économique, recherche de subventions.</li> <li>Gérer les îlots de châtaigniers en se basant sur une cartographie aérienne déjà existante</li> <li>Promouvoir et sensibiliser les produits et les filières cévenoles via des projets vitrines et la commande publique</li> <li>Sensibiliser le grand public au prélèvement de cette ressource en impliquant les propriétaires pour favoriser leur acceptabilité sur les filières, mettre les études réalisées en libre accès.</li> <li>Investissement en matériel en particulier un extracteur de tanins et un autoclave (si besoin). Ces équipements seront mutualisés sur le territoire du PETR.</li> </ul>	
Zone de l'action	PETR Sud-Lozère et Pays Cévennes	

Thème E	Valorisation et dynamisation des débouchés en Pin maritime
Thématiques régionales concernées	Amélioration et dynamisation de la sylviculture Transformation et valorisation des bois Valorisation des produits forestiers non ligneux Mobilisation et commercialisation des bois Prévention des risques
Caractéristiques particulières	Partenariat et mutualisation des actions avec la CFT Pays des Cévennes
Contexte et enjeux	<p>Le pin maritime est une des essences les plus présentes sur le territoire. Cette essence est très peu transformée malgré ses multiples possibilités de débouchés et sa forte capacité à résister aux changements climatiques. Or, sans être <i>a minima</i> prélevé et transformé, il persiste un problème majeur avec sa qualité d'inflammable. Hors, sur le territoire, il y a très peu de débouchés pour cette essence, que les scieurs n'aiment pas vraiment travailler en raison de son « bleuissement ». C'est pourquoi depuis de nombreuses années au sein de la charte la question de valorisation de ce pin est abordée. Avec la dernière charte des groupes de travail ont porté leurs fruits : en partenariat avec le PETR Sud-Lozère, le Pays des Cévennes a accueilli une mission de 5 semaines d'étudiantes de l'Ecole des Mines durant l'été 2020. Ceci a pu permettre d'apporter des premiers éléments de connaissances aux membres du groupe de travail pin maritime, qui ont souhaité poursuivre. Et aujourd'hui des études en recherche et développement sont menées. Pour le prochain plan d'action les élus et partenaires ont décidé de poursuivre les actions sur la mise en œuvre de filière(s) du pin maritime. Les objectifs sont alors de monter 2 débouchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) En chimie verte avec la valorisation de la résine</li> <li>(2) En bois d'œuvre</li> </ul> <p>L'idée serait également de faire une « double-vie » à ces arbres.</p> <p>(1) L'extraction de la résine de pin par le gemmage n'a jamais été étudiée en Cévennes. Cette nouvelle voie de valorisation est soutenue par les projets de territoire du Pays et du PETR pour un développement soutenable : la bioéconomie. Pourtant les composants de cette résine (essence de térébenthine et colophane) offrent de nombreuses voies de valorisations, vers des marchés de niche, en circuit de proximité. Il s'agit de lancer un projet de recherche-développement. Ce projet est en phase de préparation sur 2021. 3 étapes sont menées : un stage sur le gemmage (ONF), une première caractérisation chimique de la résine (INRAE et Université de Montpellier, via un Contrat de recherche avec le Pays des Cévennes), une étude économique (Pays des Cévennes, à lancer). Ces éléments alimenteront la rédaction d'un projet de R&amp;D à l'automne 2021.</p> <p>(2) Pour les nouveaux débouchés en bois d'œuvre, une étude technico-économique est en cours, pilotée par le PETR Sud-Lozère et menée par le CRITT bois. Cette étude porte sur du mobilier extérieur en pin maritime "cévenol" (avec traitement écologique).</p>

## ... en Chimie verte

Objectifs stratégiques	Enjeu 1	<p>Développement de nouveaux débouchés. Optimiser la connexion entre l'amont et l'aval de tous les acteurs de la filière. Améliorer de la transformation locale des bois et développer des produits à haute valeur ajoutée. Réfléchir à la récolte pour les exploitants, à la valorisation des gros bois pour les scieurs, mettre en avant sa qualité imputrescible, qualité sanitaire sans parasite et mettre en place du thermo chauffage pour les transformateurs secondaires.</p> <p>→ Cette résine peut être utilisée dans de nombreuses productions biosourcées (secteurs de la cosmétique, aromathérapie, agro-alimentaire, industrie, sport, musique, domaine pharmaceutique, etc.). La station thermale des Fumades, la marque de cosmétiques l'Accent ou la distillerie de Bel Air sont des acteurs privés intéressés et associés à ce sujet. Ce qui laisse envisager de véritables débouchés.</p>
	Enjeu 2	<p>Valorisation des essences forestières présentes.</p> <p>La commande publique devra avoir un rôle important pour favoriser l'utilisation de ce bois local pour les projets territoriaux.</p> <p>Le remplacement de produits chimiques de synthèse par des produits végétaux renouvelables et locaux devrait avoir un impact positif sur les émissions de GES. Davantage si des micro-filières en circuits-courts sur ces produits sont développées (objectif des deux projets).</p>
	Enjeu 3	<p>Diversification des activités économiques pour la valorisation des espaces forestiers sur tout le territoire.</p> <p>Sensibilisation au travail de l'humain (savoir-faire locaux, modèle de pluriactivité et de diversification, notamment à l'attention des jeunes).</p>
	Enjeu 4	<p>Promotion et communication auprès du grand public et des professionnel(le)s.</p> <p>Transfert d'expériences sur d'autres essences ou pratiques d'utilisation.</p>
	Liens avec d'autres actions de la CFT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions du thème A &amp; B Favoriser la consommation locale &amp; Pour une filière efficiente</li> <li>• Actions du thème C Forêt Irrégulière Ecole</li> <li>• Actions du thème G Desserte : améliorer l'accès aux peuplements</li> <li>• Actions du thème I Maison de la Forêt</li> </ul>
Action	16	Construire un projet de filière du pin maritime en chimie verte
Les projets de territoire auxquels ces actions peuvent se raccrocher		Analyse des coopérations avec d'autres territoires (Landes, autres pays européens ou maghrébins ?), CRTE, projets locaux de construction
Les suites à donner à ces actions		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexion autour de la communication du projet auprès du grand public et partenaires</li> <li>- Connaître les conséquences du gemmage pour la vie de l'arbre et de la forêt</li> <li>- Déterminer les itinéraires sylvicoles intégrant la pratique du gemmage dans les Cévennes</li> <li>- Déetecter les allergènes potentiels qui bloquerait le développement d'un produit et la recherche de leur extraction (et valorisation)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer les développements possibles de la résine dans le thermalisme en particulier, puis d'autres secteurs de la bioéconomie</li> <li>- Identifier les ressources disponibles, les quantités et les personnes qui pourraient mobiliser dans cette filière</li> <li>- Créer un réseau d'acteurs, valoriser le projet et l'inscrire dans les dynamiques territoriales</li> <li>- Déetecter les partenaires, les coûts de recherche, mutualiser les efforts de la R&amp;D</li> </ul>
Zone de l'action	Pays des Cévennes et PETR Sud-Lozère

### ...en Bois d'œuvre

Thématiques régionales concernées	Amélioration et dynamisation de la sylviculture Transformation et valorisation des bois Prévention des risques
Caractéristiques particulières	Partenariat et mutualisation des actions avec la CFT Pays des Cévennes
Contexte et enjeux	<p>Le pin maritime est une essence bien présente sur le massif forestier des Cévennes et représente environ 21 000 ha sur le Gard et la Lozère.</p> <p>Essence allochtone, de souche landaise, ce pin a été introduit en Cévennes à partir du 19e s., pour une vocation industrielle: l'étalement des galeries des mines à charbon. A cette époque, était en œuvre une « sylviculture à rebours ». A la fermeture des mines, cette essence pionnière, s'est progressivement étendue, avec donc des peuplements souvent « mal conformés ». Aujourd'hui le pin maritime cévenol est peu valorisé (essentiellement en bois-énergie, premières interventions sylvicoles et bois mal conformés) et ne bénéficie pas de manière générale d'une bonne image auprès des propriétaires forestiers et des habitants, pour diverses raisons. Elle est souvent considérée par le grand public, comme une espèce "invasive" en Cévennes, alors qu'elle s'est adaptée au terroir, présente depuis désormais près de deux siècles, et que les bilans sanitaires annuels ne font pas craindre pour le moment de dépérissement de cette essence en lien avec le dérèglement climatique.</p> <p>Depuis environ 10 ans des travaux ont été menés afin d'améliorer la valorisation de cette essence locale, en vue d'améliorer sa gestion.</p> <p>Le PETR Sud-Lozère et Pays des Cévennes ont porté une action sur 2018-2021 au travers de leurs Chartes Forestières de Territoire de créer un groupe de travail.</p> <p>Rassemblant les élu(e)s et membres du ce groupe de travail a permis d'aboutir à : une synthèse des travaux sur cette essence menés depuis environ et leurs enseignements. Puis à un plan de 5 actions à mener sur les prochaines années (<i>il y avait 6 actions initialement mais l'une d'elle a donc été retirée, mise en attente</i>).</p> <p>Pour 2021-2024, il s'agit désormais de mettre en œuvre ces nouvelles actions. Pour cette essence les élu(e)s des deux territoires souhaitent toujours collaborer.</p>

Objectifs stratégiques	Enjeu 1	Amélioration de la transformation locale des bois et développement de produits à haute valeur ajoutée (bois-construction). Connexion entre l'amont et l'aval de tous les acteurs de la filière.
	Enjeu 2	Traiter les problématiques forestières au-delà des frontières administratives. Mutualiser des efforts sur des enjeux précis et optimiser la politique forestière. Valorisation des essences forestières présentes. Rééquilibrage de la hiérarchisation des usages du bois (à lier avec la sylviculture). L'état de santé global de cette essence (cf. Département Santé des Forêts) semble indiquer pour le moment une bonne adaptation au dérèglement climatique. A la vue de sa surface, sa valorisation pourra amener une meilleure gestion sylvicole de cette essence adaptée.
	Enjeu 3	Diversification des activités économiques pour la valorisation des espaces forestiers (multifonctionnalité) sur tout le territoire. Des entreprises seront rencontrées, en particulier les écoles d'architecture. Une action propose de travailler avec le FNB pour le monde du BTP.
	Enjeu 4	Amélioration de la perception de cette essence pour tous les acteurs. Ceci afin de favoriser sa sylviculture et son utilisation en bois d'œuvre. Promotion dans les bâtiments publics. Retour d'expérience et capitalisation autour du bâtiment en pin maritime de Cendras. Transfert d'expériences sur d'autres essences ou pratiques d'utilisation.
Lien avec d'autres thèmes de la CFT		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions du thème A &amp; B Favoriser la consommation locale &amp; Pour une filière locale efficiente</li> <li>• Actions du thème C Forêt Irrégulière Ecole</li> <li>• Actions du thème G Desserte : améliorer l'accès aux peuplements</li> <li>• Actions du thème I Maison de la Forêt</li> </ul>
Actions	17	Communication autour du pin maritime cévenol
	18	Enquête sur les projets publics de construction de bâtiments puis accompagnement
	19	Accompagnement des entreprises et développement de techniques de traitement thermique
	20	Analyser le bâtiment de Cendras et partager les expériences
	21	Organisation de visites et transferts d'expériences
Les projets de territoire auxquels ces actions peuvent se raccrocher		Avec les départements limitrophes, les agglomérations proches interdépartementales (tourisme, économie) ; Montpellier Agglo par exemple Il y a différents projets sur le territoire qui pourront être support pour le développement de la valorisation du pin maritime en bois d'œuvre comme la création de la voie vert (de Florac à Ste-Cécile-D'Andorge), les différents projets de construction de bâtiments en bois ou d'aires de jeux.
Les suites à donner à ces actions :		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier des zones à enjeux pour le prélèvement de la ressource (risque incendie, coupe coupe-feu, etc.)</li> <li>- Accompagner et favoriser l'utilisation de cette ressource dans la commande publique</li> <li>- Analyser les prévisions d'investissements en matériels et accompagner les entreprises</li> <li>- Mutualiser le matériel sur le territoire</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>- Développer une filière locale puis un marché externe en mobilier pin maritime</li><li>- Mobiliser d'avantage cette ressource afin de favoriser son renouvellement et intégrer la sylviculture irrégulière</li></ul>
Zone de l'action	Pays des Cévennes et PETR Sud-Lozère

Thème F		Développer et structurer le bois-énergie
Thématiques régionales concernées		Amélioration et dynamisation de la sylviculture Mobilisation et commercialisation du bois Transformation et valorisation du bois Environnement et biodiversité
Caractéristiques particulières		Le PETR est depuis cette année signataire d'un CRTE, la filière bois énergie devrait alors y trouver sa place et des aides d'investissement pourraient être allouées à des projets de cette action.
Contexte et enjeux		Cette action répond à différents enjeux actuels sur le territoire. Le territoire de la charte est à grande majorité recouvert de forêts et il y a un stock de bois sur pied d'environ 10 millions de mètre cube. Cette ressource est donc peu exploitée, ou alors bien souvent exportée. L'objectif de cette action est alors de faire sortir de nouveaux projets bois-énergie sur le territoire pour améliorer la consommation locale des bois, dynamiser et améliorer la gestion forestière, nettoyer les forêts, utiliser des déchets de scieries et/ou de produits issu des (futures) filières locales et au territoire de progresser en matière d'empreinte carbone.
Objectifs stratégiques	Enjeu 1	La difficulté de certains marchés pour les entreprises de la filière ou bien une diminution de leurs chiffres d'affaires en raison du marché national et/ou international pourra être amoindrie grâce au développement et à la structuration de cette filière sur le territoire.
	Enjeu 2	Afin de pérenniser la ressource, dynamiser la sylviculture et gérer la forêt, un débouché énergie semble très opportun. En valorisant les arbres de faibles qualité bois d'œuvre ; en « nettoyant » les couverts forestiers d'individus inflammables, c'est tout le renouvellement des forêts qui peut être assuré. En particulier sur le choix des essences implantées et l'opportunité de développer des techniques de gestion évolutive telle que la sylviculture irrégulière, à couvert continue. Dans le cadre d'une transition écologique et de neutralité carbone, la filière bois-énergie gérée durablement peut être un levier.
	Enjeu 3	Les produits des autres filières en développement sur le territoire ainsi que les produits d'élagage d'autres projets en place pourraient trouver une valorisation dans cette filière. Des projets agricoles pourraient également voir le jour, permettant à ces professionnels d'améliorer leurs conditions économiques, dynamiser le marché, créer de la valeur ajoutée sur le territoire et renforcer l'identité du territoire et ses produits. Les opportunités sont donc multiples.
	Enjeu 4	La communication et sensibilisation au service du développement de cette filière et de la mobilisation des bois.
Liens avec d'autres actions de la CFT		• Toutes
Actions	22	Sensibiliser les acteurs du territoire à la filière Bois Energie
	23	Faire un bilan de la filière Bois Energie sur le territoire
	24	Etudier la possibilité de la valorisation locale du châtaignier dépérissant dans la filière Bois Energie-Phase 1
	25	Etudier la possibilité de la valorisation locale du châtaignier dépérissant dans la filière Bois Energie- Phase 2
Les projets de territoire auxquels ces actions peuvent se raccrocher		CRTE, projet locaux de bois énergie (Vialas, par exemple), activités locales (brasserie, fromagerie,...), la Fabulerie
Les suites à donner à ces actions :		- Développement des réseaux de chaleur sur le territoire - Renouvellement et entretien des surfaces forestières

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transition écologique et alliance avec d'autres projets</li> <li>- Mobilisation et dynamisation des activités des entreprises locales</li> <li>- Réduction de l'impact carbone du territoire</li> <li>- Remplacement des châtaigneraies dépérissantes</li> <li>- Création d'arbres de qualité</li> <li>-</li> </ul>
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation et diffusion d'informations auprès des élus</li> <li>- Création de nouveaux projets de chaufferies publiques</li> <li>- Amélioration des peuplements <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier des perspectives pour les peuplements dépérissant et les résidus des châtaigniers</li> <li>- Mobilisation des arbres morts et malades</li> <li>- Soutien à la filière bois énergie</li> </ul> </li> <li>- Identification de débouché pour cette ressource</li> </ul>
Nature de l'action	Sensibilisation, étude, communication
Zone de l'action	PETR Sud-Lozère

Thème G		Desserte : Faciliter l'accès aux peuplements forestiers	
Thématiques régionales concernées		Amélioration et dynamisation de la sylviculture Regroupement du foncier Mobilisation et commercialisation du bois Développement et valorisation des produits forestiers non ligneux Loisirs et tourisme en forêt Environnement et biodiversité en forêt	
Caractéristiques particulières		Coopération avec CFT Pays des Cévennes pour la création d'une piste interdépartementale et multifonctionnelle et la communication.	
Contexte et enjeux		La desserte est un des sujets cruciaux de notre territoire pour l'amélioration de la gestion et sylviculture des parcelles forestières, tout en permettant une meilleure mobilisation locale des bois du territoire et une gestion de l'écologie des forêts. Un travail avait été amorcé lors de l'ancienne charte forestière. Le travail est en cours pour la desserte de Cabriac avec la recherche d'un maître d'œuvre. A Barre-des-Cévennes, le dossier a été déposé pour une demande de subvention fin février 2021. La commune se porte maître d'ouvrage délégué. Sur le massif du Bougès, le projet a été abandonné pour l'instant, car la mairie ne souhaite pas s'y engager. De plus, l'évaluation de la charte forestière précédente a montré une difficulté à faire sortir des projets pour diverses raisons : absence d'identification de débouchés pour la mobilisation des bois, coût de la desserte, travail d'animation et de concertation nécessaire, mise en exergue de problématiques sur les statuts juridiques des pistes, etc. Le schéma départemental d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers du département de la Lozère a été rendu en 2017. Il sera intéressant de se mettre en accord avec les priorités fixées, dont certaines concernent notre territoire. Il serait intéressant, par une animation concertée entre acteurs, de monter un ou deux projets importants de desserte. Un groupe de travail et de suivi serait mis en place pour suivre les projets et approfondir certains sujets. La desserte est un outil important et intéressant de la multifonctionnalité des forêts, montrer et sensibiliser à la forêt, à sa production. Il sera intéressant de communiquer sur les dessertes et d'y amener du public, des projets innovants (ex. : balades pour aveugles, spas forestiers,..) et de montrer les produits que nous pouvons faire grâce à la mobilisation des bois nouvellement acquis (produits de nos filières locales, bâtiments, mobilier publics, etc.)	
Objectifs stratégiques		Enjeu 1 Impliquer les acteurs de la filière afin d'obtenir leur avis et leurs permettre d'améliorer les circuits de proximité. Définir/améliorer l'identification de débouchés des essences locales afin de mettre en exergue l'action. Ceci permettra de créer de la dynamique et susciter l'intérêt de la part des propriétaires comme des consommateurs mais aussi des élus locaux. Créer une plus-value du schéma de desserte externe.	Enjeu 2 Aller dans de bonnes conditions sur les peuplements, à « coût normal ». Donner des accès en milieux parfois périlleux pour créer de plus grandes surfaces et les relier si possible à une route goudronnée de calibre suffisant et de portance en tonnage. Renouveler les essences, réaliser des plantations, dynamiser la sylviculture.

		Ouvrir des possibilités de mise en valeur de parcelles forestières. Donner de l'intérêt aux propriétaires de forêt à la création de desserte pour des aspects économiques et/ou sociaux et/ou environnementaux et/ou écologiques (DFCI) et montrer qu'avec ce type d'aménagement, il y a une facilité de transmission d'un bien, tout en améliorant la gestion forestière et la culture sylvicole.
	Enjeu 3	Multifonctionnalité des dessertes et de la mobilisation des produits : favoriser les usages de la piste (chasse, champignons, transformations locales, etc.). Ouvrir des possibilités de mise en valeur des parcelles forestières. Ces actions renforceront la « filière desserte » existante, et de créer une plus-value au schéma de desserte externe réalisé par le Département en 2017.
	Enjeu 4	Communiquer sur les travaux réalisés et en cours, montrer les potentiels et les retombées locales (mobilisation des bois, participation aux débouchés locaux..)
Liens avec d'autres actions de la CFT		<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes</li> </ul>
Sous-Actions et méthodologie	26	Création d'une Piste interdépartementale DFCI et multifonctionnelle - Phase 2
	27	Création et mutualisation d'un évènement forestier
	28	Multi-fonctionnaliser les dessertes et la mobilisation des produits
	29	Gérer la forêt nouvellement accessible avec la création de desserte
Les projets de territoire auxquels ces actions peuvent se raccrocher		Abris vélos, CRTE, architecture, Montpellier Agglo, divers projets de construction et de bois énergie
Les suites à donner à ces actions :		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renouveler les essences, réaliser des plantations (ex. accès à des coupes d'arbres mûrs issus de plantations avec le Fond Forestier National)</li> <li>- Développer la sylviculture Irrégulière</li> <li>- Continuer d'améliorer le schéma de desserte externe.</li> <li>- Améliorer les routes (points noirs) de transport des bois.</li> <li>- Développer le tourisme en forêt</li> <li>- Favoriser les trames de vieux bois, les actions écologiques</li> <li>- Développer les sous-produits de la forêt</li> </ul>
Résultats attendus		Création d'une desserte, amorcement de projet de desserte, sensibilisation et diffusion de la multifonctionnalité de la forêt, amélioration de la consommation des bois par les entreprises locales, mise en place de gestion durable de nouvelles parcelles (amélioration de la « culture forestière »).
Nature de l'action		Travaux, animation, sensibilisation, communication
Zone de l'action		PETR Sud-Lozère, Pays Cévennes et territoires limitrophes

Thème H		Sylvopastoralisme	
Thématiques régionales concernées			
Caractéristiques particulières			
Contexte et enjeux			
Objectifs stratégiques	Enjeu 1		
	Enjeu 2		
	Enjeu 3		
	Enjeu 4		
Liens avec d'autres actions de la CFT			
Actions	1		
	2		
	3		
	4		
Les projets de territoire auxquels ces actions peuvent se raccrocher			
Les suites à donner à ces actions			
Durée prévisionnelle			
Nature de l'action			
Zone de l'action			

A VENIR

En raison de la situation sanitaire actuelle, rendant les conditions de travail moins confortables ainsi que du délai très court de réponse à l'appel à projet, il en résulte des difficultés pour les partenaires à se concerter à temps, et de nous permettre de vous présenter la fiche à l'envoi. L'animatrice s'engage à vous tenir informé de l'avancée de la rédaction de ce projet.

<i>Thème 1</i>		Création et animation de la Maison de la Forêt, cœur des Cévennes, Fontmort et Flandonenque	
Thématiques régionales concernées		Mobilisation et commercialisation du bois Loisirs et tourisme en forêt Environnement et biodiversité	
Caractéristiques particulières		La Maison de la Forêt a été ajoutée lors du précédent plan d'actions de la charte en raison de son émergence sur le territoire. Elle résulte d'un don d'un particulier à la commune, à la condition que ce lieu soit dédié à la forêt.	
Contexte et enjeux		<p>Le projet de Maison de la Forêt – Cœur des Cévennes a pour but de créer un lieu dédié à la connaissance de la forêt cévenole et un pôle d'animation afin de valoriser la forêt de Fontmort et la vallée de la Flandonenque.</p> <p>Ce projet vient s'inscrire dans les dynamiques territoriales notamment de la Charte Forestière de Territoire portée par le PETR Sud-Lozère, mais aussi en complémentarité des pôles de pleine nature du Mont Lozère et de l'Aigoual, du développement touristique de la vallée, et de l'éducation à l'environnement notamment en lien avec le Parc national des Cévennes, le site Natura 2000 du Gardon de Mialet qui inclut la commune de St-Germain-de-Calberte ou encore le centre d'interprétation Biosphera à Cendras, animé par le Syndicat mixte des Hautes Vallées Cévenoles.</p> <p>La Maison de la Forêt – Cœur des Cévennes en tant que pôle d'animation sera un moteur de l'attractivité du territoire en répondant aux attentes des visiteurs de découvrir le milieu par la pratique sportive, des animations et visites, ou d'autres rendez-vous. Il sera un point de convergence pour structurer une partie de l'offre d'activités de pleine nature portée par des acteurs locaux mais aussi un espace dédié à la recherche pour assurer un rayonnement national au site, en lien avec des écoles et des centres de recherche forestiers.</p>	
Objectifs stratégiques	Enjeu 1	Possibilité d'implication des acteurs locaux dans les travaux de la Maison. Et mobilisation de la ressource locale.	
	Enjeu 2	<p>Installer dans la durée un site d'observation pédagogique et de tourisme scientifique sur les thématiques de découverte suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– De l'arbre à la forêt : fonctionnement biologique et écologique des arbres, identification des espèces forestières et des végétaux de sous-bois.</li> <li>– La forêt comme milieu vivant : faune et microfaune, pédologie physique et biologique, l'eau et sa circulation, le substrat géologique et la morphologie des terrains.</li> <li>– La forêt et l'homme : histoire complexe des interactions hommes/arbres, l'anthropisation des paysages, les usages de la forêt, espace productif, récréatif.</li> <li>– Les enjeux du présent : donner les clés de lecture pour observer les changements en cours (reforestation, évolution des limites bioclimatiques), développer des outils descriptifs à intérêt pédagogique et scientifique (initiation aux sciences participatives).</li> </ul>	
	Enjeu 3	Mettre en valeur l'ensemble du site et traiter les 4 thématiques de découverte énoncées ci-dessus grâce à une élaboration multipartenariale.	

	Enjeu 4	Aider les visiteurs à s'approprier les clés de compréhension de la forêt et des paysages cévenols. Enrichir l'offre de tourisme culturel, itinérant et expérientiel en liaison avec les autres sites de découverte du territoire.
Liens avec d'autres actions de la CFT		<ul style="list-style-type: none"> <li>Actions des thèmes A &amp; B</li> </ul>
Actions	30	Réhabilitation de la Maison de la forêt et restauration du site
	31	Conception des contenus d'interprétation et d'exposition de la Maison de la Forêt
	32	Conception du programme d'animations dans la Maison de la Forêt
Les suites à donner à ces actions :		<ul style="list-style-type: none"> <li>Elargissement des partenariats pour l'utilisation et l'animation du site : Ecoles forestières, universités, classes vertes...</li> <li>Programme d'animation partagé avec Natura 2000, Biosphera...</li> </ul>
Zone de l'action		Commune de Saint-Germain-de Calberte

Thème J		Pérenniser la politique forestière du territoire			
Thématiques régionales concernées					
Caractéristiques particulières	Entente avec la CFT Pays des Cévennes				
Contexte et enjeux	<p>Avec un territoire boisé à plus de 60%, la forêt est une interface importante : emploi local, économie locale, tourisme vert, rôle dans le changement climatique, réservoir de biodiversité... La forêt a autant de rôle à jouer dans ces différents domaines.</p> <p>La Charte Forestière de Territoire Sud-Lozère élaborée en 2013, a mis en œuvre deux plans d'actions en 2015 et 2018. Ce projet territorial a permis d'amorcer une dynamique entre les élus et les acteurs du territoire, d'améliorer la culture forestière et de concrétiser des projets et des actions opérationnelles.</p> <p>La charte forestière de territoire couvre le territoire du PETR Sud-Lozère, syndicat mixte créé par deux communautés de communes –Gorges Causses Cévennes et Cévennes Mont Lozère-. Les élus sont toujours très actifs, impliqués dans ce projet ; ils sont conscients de l'importance de l'outil charte forestière. C'est pourquoi, ils souhaitent poursuivre les efforts, valoriser le travail accompli. Pour cela ils ont piloté la définition des orientations stratégiques pour le territoire en matière de filière forêt-bois et élaboré en concertation avec les acteurs de la filière locale un plan d'actions. Ce dernier est directement lié aux enjeux retrouvés sur notre territoire comme de la diversité du rôle de nos forêts : économique, sociale et écologique. Des acteurs différents se sont engagés pour mener à bien les actions définies. Pour coordonner et suivre ces projets, il est nécessaire de disposer d'une animation spécifique qui permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'animer l'outil charte forestière de territoire : comité de pilotage, comité d'élus, participation au réseau régional, etc.</li> <li>- La mise en cohérence et le suivi de l'avancée des actions en cours des partenaires de la charte forestière</li> <li>- La participation aux réunions et actions partenaires</li> <li>- L'animation spécifique d'actions</li> <li>- La communication</li> </ul>				
Objectifs stratégiques	Enjeu 1	<p>Développer des actions répondant aux enjeux, d'accompagnement des entreprises locales sur différents aspects. Promouvoir les métiers, améliorer les compétences et les connaissances. Développer la consommation locale des bois en dynamisant la demande et valorisant l'offre.</p>			
	Enjeu 2	<p>Travailler sur des aspects de sylviculture douce, améliorer le nombre de document de gestion, sensibiliser les gestionnaires aux coupes, prendre en compte le risque incendie</p>			
	Enjeu 3	<p>Favoriser le travail multipartenarial, impliquer les acteurs le plus possible au suivi des actions et aux projets sur le territoire.</p>			
	Enjeu 4	<p>utiliser différents canaux de communication, les adapter à différents publics, utiliser et expérimenter différents moyens de communication, diffuser les informations, sensibiliser les acteurs, améliorer la culture forestière grâce au dialogue, à l'appui technique et à l'accompagnement administratif et financier.</p>			
Liens avec d'autres actions de la CFT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes</li> </ul>				
Action	33	Animer la charte forestière de territoire			





Charte Forestière de Territoire Sud-Lozère

# Fiches action

Plan d'actions 2021-2024



PETR Sud-Lozère, Rue Sipple Sert, 48400 Florac-Trois-Rivières

[charteforestiere@petr-sudlozere.fr](mailto:charteforestiere@petr-sudlozere.fr)

0466456995



## Axe 1. Pérenniser l'aval de la filière et la production forestière

<b>Fiche action n°1</b>	Réaliser des journées d'information pour les élus
<i>Thématique régionale</i>	Animation et suivi
<i>Description</i>	Animer des réunions/rencontres avec les élus pour les inciter à l'utilisation du bois local dans leurs projets de construction. Favoriser les modes de construction simples avec les sections appropriées pour les exploitants et transformateurs I e II.
<i>Indicateurs de suivi</i>	Nombre de réunions d'information, nombre de personnes présentes par réunion.
<i>Maitre d'ouvrage</i>	UrCofor
<i>Partenaires identifiés</i>	Particuliers, professionnels, PETR Sud-Lozère
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Promotion du bois et des produits locaux,</li> <li>➤ Actions de sensibilisation des différents acteurs,</li> <li>➤ Implication des acteurs de la filière,</li> <li>➤ Création d'une dynamique/d'un intérêt chez les différents consommateurs</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>	Animation
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	Temps d'animation CFT : 880,25€ Coût d'une demi journée de formation : 2500 euros. A raison d'une journée par an : 5000 euros
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Cofor : 63 % de FEADER 1.1 et 37% d'autofinancement cofor Temps d'animation CFT : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10 %
<i>Durée prévisionnelle</i>	2 ans 2022-2023

## Axe 1. Pérenniser l'aval de la filière et la production forestière

Fiche action n°2	Communiquer et sensibiliser le consommateur final pour l'utilisation de bois local
Thématique régionale	Animation et suivi
Description	Cette communication et sensibilisation pourront se faire à l'aide de vidéos et d'un livret de fin de l'action ( <i>à valider en concertation</i> ). Et ainsi encourager le développement d'un bassin cévenol, avec pourquoi pas la création/développement d'un label d'identification pour lancer une filière locale, susciter l'intérêt chez le consommateur et promouvoir ces produits. Les méthodes de communication se veulent allégées, sobres et ciblées. La communication sur le site de la charte sera visible et identifiable facilement.
Indicateurs de suivi	Nombre de concertation sur la communication à utiliser, nombre de procédés de communication, création d'un groupe de réflexion sur la création identification d'un bassin identifié à identité.
Maitre d'ouvrage	PETR Sud-Lozère et élus
Partenaires identifiés	Pays Cévennes, collectivités, particuliers, entreprises de l'aval de la filière
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Promotion du bois et des produits locaux,</li> <li>➤ Actions de sensibilisation des différents acteurs,</li> <li>➤ Implication des acteurs de la filière,</li> <li>➤ Création d'une dynamique/d'un intérêt chez les différents consommateurs</li> </ul>
Nature de l'action	Sensibilisation, communication
Investissements et budgets prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Environ 3 600 à 5 400 euros pour la création de vidéos : 1 vidéo par essence locale (les 2 principales) ou 1 vidéo par an</li> <li>→ Environ 700 euros (350 euros/ 100 exemplaires) pour la création d'un livret de bilan de l'action distribué aux élus, aux habitants du territoire.</li> <li>→ Formation des acteurs (élus, professionnels de la filière) à la création ou au développement d'un label : 600 euros pour 2 jours de formation/ prestation externe</li> <li>→ Temps d'animation CFT : 3521€</li> </ul>
Recettes prévisionnelles	Pour le temps d'animation, communication et prestation externe : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10% Si non, recherche de financement auprès du Département pour la communication et la prestation externe
Durée prévisionnelle	3 ans 2022-2023-2024

## Axe 1. Pérenniser l'aval de la filière et la production forestière

<b>Fiche action n°3</b>	<b>Réfléchir à la valorisation des efforts des propriétaires en termes de gestion forestière</b>
<i>Thématique régionale</i>	Amélioration et dynamisation de la sylviculture
<i>Description</i>	Gérer les forêts et dynamiser la sylviculture en valorisant les efforts des propriétaires des bois. Pour cela de la communication sera dédiée et/ ou d'autres moyens.
<i>Indicateurs de suivi</i>	Nombre de groupes de travail /de réflexion sur cet axe, nombre de communication exercée.
<i>Maitre d'ouvrage</i>	PETR Sud-Lozère et Pays des Cévennes
<i>Partenaires identifiés</i>	Collectivités, artisans, acteurs de la forêt
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Promotion du bois et des produits locaux,</li> <li>➤ Actions de sensibilisation des différents acteurs,</li> <li>➤ Implication des acteurs de la filière,</li> <li>➤ Création d'une dynamique/d'un intérêt chez les différents consommateurs.</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>	Sensibilisation, communication
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	Temps d'animation CFT : 1 056,30€
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Temps d'animation compris dans les subventions : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%
<i>Durée prévisionnelle</i>	2 ans 2022 et 2024

## Axe 1. Pérenniser l'aval de la filière et la production forestière

<b>Fiche action n°4</b>	Participer au projet de construction du territoire : les abris vélos
<b>Thématique régionale</b>	Transformation et valorisation des bois
<b>Description</b>	<p><i>La mission mobilité du PETR Sud-Lozère travaille au développement de la mobilité douce.</i></p> <p>Un des freins majeurs à l'usage du vélo est celui de la sécurité et du risque de vol de vélos. Les aménagements dédiés au stationnement de vélos tels que les abris permettent de limiter ce risque. Les simples attaches sont adaptées à un stationnement court, mais le stationnement abrité répond au besoin d'un stationnement plus long (protection contre les intempéries, meilleure sécurité).</p> <p>Cette action s'intègre dans la Charte forestière du Sud Lozère car elle présente une opportunité de valorisation des entreprises et des ressources en bois locales.</p> <p>Un groupe de partenaires est donc formé pour concevoir un abri en bois qui réponde à plusieurs enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un abri éligible aux réglementations paysagères de la zone Cœur du Parc National des Cévennes.</li> <li>• Un modèle unique qui pourra s'intégrer partout (zone cœur ou non) pour garantir une homogénéité paysagère et une facilité d'installation des abris sur le territoire Sud Lozère.</li> <li>• Une création locale des abris avec des bois locaux (avec l'appui de la certification Bois des territoires du Massif Central - BTMC).</li> </ul> <p>Le travail de la charte dans cette action sera de se mobiliser, mobiliser ses partenaires et élus dans le cadre de ce projet sur le territoire : pour favoriser la consommation locale et parce que la charte est en collaboration directe avec les acteurs forestiers du territoire.</p>
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de réunions suivies, volume de bois local utilisé, nombre d'abris construits, nombre d'entreprises locales impliquées dans le projet, nombre de collectivités qui installent les abris, taux d'utilisation des abris.
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Communes d'Ispagnac et Florac –Trois-Rivières. La mission mobilité du PETR coordonne cette opération. Maître d'œuvre potentiel : Cévennes Evasion (entreprise locale)
<b>Partenaires identifiés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Parc National des Cévennes : délégués territoriaux des massifs concernés et service urbanisme et paysage</li> <li>• Les collectivités qui souhaitent installer des abris à vélos : Florac, Ispagnac, Ventalon en Cévennes ? Gorges du Tarn Causses ?</li> <li>• La Charte Forestière pour valoriser la filière bois local et travailler avec les entreprises locales pour la conception et la construction de ces abris</li> <li>• Entreprises locales : Cévennes Evasion, entreprises de première et deuxième transformation</li> <li>• La certification BTMC : à intégrer dans le cahier des charges et permet de garantir une procédure de traçabilité des bois transformés (voir annexe pour plus de détails)</li> </ul>

<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Promotion du bois et des produits locaux,</li> <li>➤ Actions de sensibilisation des différents acteurs,</li> <li>➤ Implication des acteurs de la filière,</li> <li>➤ Création d'une dynamique/d'un intérêt chez les consommateurs</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>	Animation, montage de projet, recherche de financements
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	<p>Temps d'animation CFT: 2 112,6€</p> <p>Construction d'un abri: 6 000€ (hors dalle)</p>
<i>Recettes prévisionnelles</i>	<p>Deux sources de financement peuvent être combinées pour financer ces abris à 80% :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le programme Alvéole qui est un Certificat d'Economie d'Energie (CEE) et finance : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les abris à vélos à hauteur de 60%</li> <li>○ Pour chaque abri construit, 12h de sensibilisation à l'écomobilité financées à 100%</li> </ul> </li> <li>• La dotation innovation expérimentation du Contrat Régional fléchée par le PETR Sud Lozère sur les alternatives à l'automobile peut compléter l'achat des abris à hauteur de 20% <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Animation comprise dans les subventions : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%</li> </ul> </li> </ul>
<i>Durée prévisionnelle</i>	<p>1<sup>ère</sup> phase : préparatoire/ 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition d'un cahier des charges de l'abri avec les partenaires</li> <li>- Définition des emplacements des abris avec les collectivités et le PNC</li> </ul> <p>2<sup>ème</sup> phase : opérationnelle /2022-2023</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Publication du marché public pour la conception et construction de l'abri</li> <li>- Sélection de l'offre et commande</li> <li>- Construction / installation des abris</li> <li>- Demande de financement Alvéole / inauguration des abris via animation à l'écomobilité de l'Agence Lozérienne de la Mobilité (financé par le programme Alvéole).</li> </ul> <p>3<sup>ème</sup> phase : Suivi de l'opération et déploiement sur d'autres collectivités /2023 -2024 et plus</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan annuel : suivi et évaluation de l'action sur le Sud Lozère</li> <li>- Installation d'abris à vélos sur de nouvelles collectivités</li> </ul> <p>Au total : 2 ans (3<sup>ème</sup> phase : 3 ans)</p>

## Axe 1. Pérenniser l'aval de la filière et la production forestière

Fiche action n°5	Recenser tous les acteurs de la filière bois locale
<i>Thématique régionale</i>	Animation et suivi
<i>Description</i>	<p>Seront recensés : entreprises, équipements individuels, machines locales, essences utilisées, produits fabriqués, volumes utilisés... Rencontrer toutes les scieries du territoire et quelques opérateurs de première et seconde transformation. Diffuser leurs informations en créant des annuaires afin que les habitants et les collectivités puissent faire appel plus facilement à ces structures.</p> <p>Comprendre les flux, l'offre, la demande : concilier le tout. A la suite de toutes ces rencontres, il s'agira alors de rédiger une synthèse des résultats et faire un diagnostic des entreprises du territoire. Avec cet état des lieux, l'accompagnement et les conseils à venir pour les professionnels seront plus et mieux adaptés, au plus près de leurs problématiques, projets et besoins.</p>
<i>Indicateurs de suivi</i>	Nombre de personnes rencontrées, nombre de fiche inventaire, synthèse AFOM par entreprise et intérêt et freins à une consommation et valorisation locale, synthèse des résultats.
<i>Maitre d'ouvrage</i>	CCI
<i>Partenaires identifiés</i>	CFT Sud-Lozère, élus, habitants, professionnels de la filière.
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la connaissance des entreprises du territoire</li> <li>- Mobilisation des entreprises dans les projets du territoire</li> <li>- Amélioration des débouchés du territoire et de la prise des marchés par les acteurs locaux</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>	Etude, communication
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	<p>Temps d'animation CFT : 2 288,65€</p> <p>Communication par l'édition d'annuaires : à déterminer</p> <p>Temps d'animation de la CCI</p>
<i>Recettes prévisionnelles</i>	<p>Temps d'animation CFT : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%</p> <p>Temps d'animation de la CCI : Région 50%, Département 50% ?</p> <p>Communication : à déterminer</p>
<i>Durée prévisionnelle</i>	2 ans : 2022-2023

## Axe 1. Pérenniser l'aval de la filière et la production forestière

<b>Fiche action n°6</b>	<b>Créer un groupe de réflexion spécifique sur les métiers de la forêt</b>
<i>Thématique régionale</i>	Mobilisation et commercialisation du bois
<i>Description</i>	Afin de permettre aux professionnels de la filière de se renforcer et favoriser les partenariats locaux, un groupe de réflexion avec les structures du bois et de la forêt peut être fait : Prises de contact avec des structures qui sont en collaboration directe avec des jeunes (16-25 ans) ou des personnes en recherche d'activité. Cela peut permettre d'ajuster les enseignements, apporter des connaissances spécifiques des métiers de la forêt, faire un état des lieux sur les connaissances et compétences enseignées, favoriser la communication et l'attractivité des métiers etc. Le but étant d'améliorer les capacités des exploitants forestiers à pouvoir travailler sur le territoire de la charte, tout en créant un intérêt à leur installation sur le territoire et venir en soutien de la filière actuelle et future. Avoir par ailleurs, spécifiquement une réflexion autour de bûcheron local : bûcherons intercommunaux ? Quelques exemples d'idées à discuter : chantier école sur le territoire, partenariat avec l'ASA DFCI, le lycée du bois à Aubin (12), la mission locale et les MSAP, demi-journées découverte du bois, animation, démonstration des métiers. Lien avec l'insertion sociale, scolaire, sur des publics non ciblés d'habitude.
<i>Indicateurs de suivi</i>	Création d'un groupe, nombre de partenaires participant au groupe, nombre de concertations, nombre de rencontre/contact avec les structures sélectionnées, nombre de points clés identifiés pour accompagner les futurs professionnels sur le territoire, nombre de personnes présentes aux réunions.
<i>Maitre d'ouvrage</i>	PETR Sud-Lozère (CFT)
<i>Partenaires identifiés</i>	Adefpat, professionnels de la filière, Ecole de Javols, élus, CCI, ONF, CRPF, réseau ProSilva.
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la connaissance des entreprises du territoire</li> <li>- Mobilisation des entreprises dans les projets du territoire</li> <li>- Amélioration des débouchés du territoire et de la prise des marchés par les acteurs locaux</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>	Animation, partenariat, communication/formation
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	Temps d'animation CFT: 2 112,860€ Déplacements : 600€ Prestation externe: 700€
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Temps d'animation, coûts des déplacements et de la prestation prévus dans les subventions : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%
<i>Durée prévisionnelle</i>	2 ans (2022-2023)

## Axe 1. Pérenniser l'aval de la filière et la production forestière

Fiche action n°7		Réaliser des groupes de travail par thématique identifiée pour accompagner la filière locale
<i>Thématique régionale</i>		Transformation et valorisation des bois
<i>Description</i>		Afin d'aller plus loin dans les réponses à apporter pour les entreprises des groupes de travail seront menés afin d'identifier des pistes et solutions à leur pérennisation. Une fiche, avec des outils et méthodes clés en main, sera rédigée et distribuée aux élus du territoire afin de favoriser leurs liens et relations et de les impliquer plus directement sur les problématiques des entreprises de leurs communes.
<i>Indicateurs de suivi</i>		Nombre de thèmes de travail, nombre de rencontres effectuées, réalisation d'une fiche « réponse aux besoins des entreprises locales », nombre de personnes présentes aux réunions
<i>Maitre d'ouvrage</i>		PETR Sud-Lozère et élus
<i>Partenaires identifiés</i>		CCI, le Département, professionnels de la filière
<i>Résultats attendus</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la connaissance des entreprises du territoire</li> <li>- Mobilisation des entreprises dans les projets du territoire</li> <li>- Amélioration de l'accompagnement technique des entreprises</li> <li>- Amélioration de l'accompagnement des élus pour les entreprises</li> <li>- Outils de pérennisation des entreprises</li> <li>- Amélioration des débouchés du territoire et de la prise des marchés par les acteurs locaux</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>		Animation
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>		En matériel pour exploitants et/ou les transformateurs primaires et secondaires : 25 000€ Temps d'animation : 1 760,5€
<i>Recettes prévisionnelles</i>		Temps d'animation compris dans les subventions : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10% Matériel : Région : Dotation Innovation Expérimentation ? le Département ?
<i>Durée prévisionnelle</i>		2 ans 2022-2023

## Axe 1. Pérenniser l'aval de la filière et la production forestière

Fiche action n°8	Appuyer et intégrer les acteurs dans les projets locaux
<i>Thématique régionale</i>	Transformation et valorisation des bois
<i>Description</i>	Proposer des « garanties » de débouchés locaux aux essences locales. Afin de maximiser et d'être cohérent avec le thème de l'action, il est envisagé de présenter des projets de bois locaux, transmettre des caractéristiques techniques et économiques de valorisation des essences locales, de la potentialité des débouchés sur le territoire, des dispositifs existants, etc.
<i>Indicateurs de suivi</i>	Nombre de documents techniques à disposition, nombre de ressources disponibles, nombre de concertation entre acteurs, nombre de communication faite sur les débouchés locaux (essences locales), nombre d'entreprises locales participantes à un projet local
<i>Maitre d'ouvrage</i>	PETR Sud-Lozère et les porteurs de projet pour le lien avec les entreprises
<i>Partenaires identifiés</i>	Elus, CCI, professionnels, habitants
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la connaissance des entreprises du territoire</li> <li>- Mobilisation des entreprises dans les projets du territoire</li> <li>- Amélioration des débouchés du territoire et de la prise des marchés par les acteurs locaux</li> <li>- Développement de la consommation et transformation locales des bois locaux</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>	Animation, communication, accompagnement technique et financier
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	Pour la communication : 1 plaquette/brochure technique par essence locale (2) et/ou des projets locaux : 50 professionnel(le)s environ, 2 plaquettes distribuées: 600 € Temps d'animation : 5 281,5€
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Temps d'animation et communication prévus dans les subventions : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10% Ou le Département pour la communication ?
<i>Durée prévisionnelle</i>	2 ans- 2023-2024

## Axe 1. Pérenniser l'aval de la filière et la production forestière

Fiche action n°9	Développer les connaissances et les compétences des principaux gestionnaires des forêts grâce à la FIE
<i>Thématique régionale</i>	Amélioration et dynamisation de la sylviculture
<i>Description</i>	Réaliser des journées d'information, diffusion de documentation, formations (par le développement de modules spécifiques), chantiers pilotes pour les propriétaires privés, publics et gestionnaires. Ainsi qu'un accompagnement individuel pour les bûcherons et débardeurs.
<i>Indicateurs de suivi</i>	Nombre de formations/journées d'information réalisées, nombre de gestionnaires impliqués et rencontrés, réalisation de plaquette de diffusion
<i>Maitre d'ouvrage</i>	CRPF et 14 partenaires pour les formations, documentation, chantiers PETR Sud-Lozère et Pays des Cévennes pour le lien avec les élus
<i>Partenaires identifiés</i>	Réseau ProSilva)
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des connaissances de la sylviculture irrégulière</li> <li>- Augmentation des compétences des acteurs amont de la filière</li> <li>- Sensibilisation au plus grand nombre</li> <li>- Impulsion/implication des différents propriétaires forestiers dans ce mode de gestion</li> <li>- Développement davantage de contenus de formation</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>	Formation, sensibilisation, communication, animation
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	Travail de la FIE : 100 000€ Temps d'animation CFT : 2 112,6€ Temps d'animation CRPF : compris dans leurs salaires Déplacements : 217,50 €
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Recherche de financement fin 2021 pour la FIE auprès de la DRAAF, le FEADER, la Région, le Département Pour le temps d'animation CFT : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%
<i>Durée prévisionnelle</i>	3 ans 2022-2023-2024

## Axe 1. Pérenniser l'aval de la filière et la production forestière

Fiche action n°10	Réaliser une approche individuelle des transformateurs primaires et secondaires dans le cadre de la FIE
<i>Thématique régionale</i>	Transformation et valorisation des bois
<i>Description</i>	Préparer l'évolution et travailler sur l'optimisation des bois : approche individuelle des transformateurs primaires et secondaires.
<i>Indicateurs de suivi</i>	Nombre de professionnels rencontrés, nombre d'informations diffusées
<i>Maitre d'ouvrage</i>	CRPF et 14 partenaires pour les formations, documentation, chantiers. PETR Sud-Lozère pour appuyer le travail, rencontrer et discuter avec les professionnels.
<i>Partenaires identifiés</i>	Réseau Pro Silva
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des connaissances de la sylviculture irrégulière</li> <li>- Augmentation des compétences des acteurs aval de la filière</li> <li>- Sensibilisation au plus grand nombre</li> <li>- Impulsion/implication des différents propriétaires forestiers dans ce mode de gestion</li> <li>- Développement d'avantage de contenus de formation</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>	Formation, sensibilisation, communication, animation
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	Travail de la FIE : 100 000€ Temps d'animation CFT : 1 760,5€
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Recherche de financement fin 2021 pour la FIE auprès de la DRAAF, le FEADER, la Région, le Département Pour le temps d'animation CFT : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%
<i>Durée prévisionnelle</i>	2 ans 2023-2024

## Axe 1. Pérenniser l'aval de la filière et la production forestière

Fiche action n°11		Sensibiliser sur les méthodes et les cycles de production en forêt
<i>Thématique régionale</i>		Environnement et biodiversité
<i>Description</i>		Dans une dynamique de promotion et développement de la sylviculture irrégulière des actions de communication seront réalisées. En sensibilisant et développant cette sylviculture c'est la biodiversité, l'environnement qui pourront être pérennisés à travers cette sylviculture. Cette action vise donc à la sensibilisation sur les méthodes, les cycles de production pour le consommateur final. Des actions si possible à initier par les propriétaires privés et publics et les exploitants dans le cadre de la FIE.
<i>Indicateurs de suivi</i>		Nombre de moyens de communication utilisés, nombre de communications diffusées, nombre d'acteurs de la filière impliqués.
<i>Maitre d'ouvrage</i>		PETR Sud-Lozère pour l'organisation, animation, conception et communication grand public
<i>Partenaires identifiés</i>		CRPF et 14 partenaires, Pays des Cévennes, acteurs de la filière.
<i>Résultats attendus</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des connaissances de la sylviculture irrégulière</li> <li>- Augmentation des compétences des acteurs aval de la filière</li> <li>- Sensibilisation au plus grand nombre</li> <li>- Impulsion/implication des différents propriétaires forestiers dans ce mode de gestion</li> <li>- Développement davantage de contenus de formation</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>		Formation, sensibilisation, communication, animation
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>		Temps d'animation : 3 521€
<i>Recettes prévisionnelles</i>		Pour le temps d'animation CFT : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%
<i>Durée prévisionnelle</i>		3 ans 2022-2023-20224

## Axe 2 : Valoriser la ressource existante

Fiche action n°12		Rechercher et développer la filière tanins des châtaigniers
<i>Thématique régionale</i>		Développement et valorisation des produits forestiers non ligneux
<i>Description</i>		Etudier les différentes filières, débouchés et produits à développer par la recherche et développement. Réaliser des groupes de travail, d'animation, pour identifier les secteurs porteurs et/ou potentiellement porteurs sur le territoire. Réaliser ou récupérer des études de marché et poursuivre la recherche scientifique pour la définition des débouchés et des produits finaux. Construire les projets en vue d'un projet de territoire : créer des fiches technico-économique pour le produit, définir des programmes grâce à des groupes de travail. Puis diffuser les informations en réalisant des plaquettes d'information auprès des acteurs des filières.
<i>Indicateurs de suivi</i>		nombre de réunion, résultats de recherche scientifique, nombre de fiche projet défini, nombre et type de communication/information, rédaction d'une fiche d'information
<i>Maitre d'ouvrage</i>		Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles SHVC PETR Sud-Lozère pour la communication
<i>Partenaires identifiés</i>		CFT Sud-Lozère (SL) et Pays des Cévennes (PC), CCI, Entreprises, Bureau d'étude, INRAE, IMT Alès, technicien/professionnel de la filière, collectivités, particulier, entreprise
<i>Résultats attendus</i>		Avancées des projets de filières : caractérisation, débouchés, produits, aval de la filière
<i>Nature de l'action</i>		Animation, recherche, étude
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>		Temps d'animation 1 760,5€ Déplacement 232€ Projet de recherche et développement estimé : 100 000€ à plus long terme : extracteur de tanins estimé à 200 000 €
<i>Recettes prévisionnelles</i>		Temps d'animation CFT : FEADER 63%, Région 27% PETR Sud-Lozère 10% Projet de recherche et développement : Etat, Région
<i>Durée prévisionnelle</i>		3 ans et plus 2022-2023-2024

## Axe 2 : Valoriser la ressource existante

<b>Fiche action n°13</b>	<b>Rechercher et développer la filière bois d'œuvre des châtaigniers</b>
<i>Thématique régionale</i>	Transformation et valorisation des bois
<i>Description</i>	Etudier les différentes filières, débouchés et produits à développer (recherche et développement) : réaliser des groupes de travail, d'animation, pour identifier les secteurs porteurs et/ou potentiellement porteurs sur le territoire. Enquêter l'aval des filières existantes pour leur caractérisation. Réaliser ou récupérer des études de marché et poursuivre la recherche scientifique pour la définition des débouchés et des produits finaux. Construire les projets en vue d'un projet de territoire : créer des fiches technico-économique pour chaque débouché, définir des programmes grâce à des groupes de travail. Puis diffuser les informations en réalisant des plaquettes d'information auprès des acteurs des filières.
<i>Indicateurs de suivi</i>	Nombre de réunion par débouché/filière, nombre de fiche et projet défini, nombre et type d'acteurs rencontrés
<i>Maitre d'ouvrage</i>	PETR Sud-Lozère CCI accompagnement stratégique des entreprises
<i>Partenaires identifiés</i>	Pays des Cévennes, CCI, entreprises, technicien/professionnel de la filière, collectivités, particulier
<i>Résultats attendus</i>	Avancées des projets de filières (caractérisation, débouchés, produits, aval de la filière)
<i>Nature de l'action</i>	Animation, recherche, étude
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	Embauche d'un stagiaire: 3 467,10 € Temps d'animation: 4 577,30 € Déplacement: 700€ Communication: inclue dans l'action n°2 En matériels, sera à estimer avec les groupes de travail.
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Pour tous les postes de dépense : prévus dans les subventions : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10% Le Département pour la communication ?
<i>Durée prévisionnelle</i>	1 à 3 ans (voire 3 ans et plus) 2022-2023-2024

## Axe 2 : Valoriser la ressource existante

Fiche action n°14	Enquêter les acteurs pour connaitre leurs intérêts, besoins, freins et acceptabilité aux filières du châtaignier
Thématique régionale	Mobilisation et commercialisation des bois
Description	Engager des dialogues avec l'ensemble des acteurs impliqués pour connaitre leurs intérêts et potentiels d'implication pour le développement de ces nouvelles filières : exploitant pour la mobilisation des bois, propriétaires pour le prélèvement des arbres de qualité, transformateurs primaires et secondaires pour connaitre leur volonté d'implication et leurs besoins en matériels. Ces rencontres permettront également de leur présenter les projets élaborés (actions 12 & 13). Un appui technique pourra également leur être apporté. L'objectif sera donc de favoriser les produits de vente : concertation avec les différents acteurs pour la définition des produits à créer pour favoriser les débouchés des différentes filières et donc optimiser l'intérêt des consommateurs finaux : particuliers, artisans, industriels et de secours.
Indicateurs de suivi	Nombre de questionnaire diffusé ou de personnes rencontrées ou nombre de réunion publique/discussion autour des filières avec les acteurs, élaboration d'une synthèse des éléments obtenus (freins, besoins, potentiels d'implication), nombre de communication sur les projets
Maitre d'ouvrage	CCI et PETR Sud-Lozère (CFT) et les différents porteurs de projet des filières/débouchés
Partenaires identifiés	Professionnel de la filière bois, Particuliers, Collectivités, élus, Pays des Cévennes
Résultats attendus	Avancées des projets de filières (caractérisation, débouchés, produits, aval de la filière)
Nature de l'action	Animation, communication
Investissements et budgets prévisionnels	Temps d'animation CFT: 4 929,4 € Temps d'animation CCI Déplacement: 870 € Communication inclue dans les actions précédentes
Recettes prévisionnelles	Le Département en appui avec les partenaires pour de la communication Pour l'animation CFT : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%
Durée prévisionnelle	3 ans 2022-2023-2024

## Axe 2 : Valoriser la ressource existante

Fiche action n°15		Animer pour mobiliser les bois de châtaignier
<i>Thématique régionale</i>	Mobilisation et commercialisation des bois	
<i>Description</i>	En particulier pour les filières énergie et bois d'œuvre : une fois les précédentes phases réalisées (actions 12 à 14), l'idée est de débuter à petite échelle voire prototype, l'expérimentation du prélèvement de la ressource avec l'ensemble des acteurs et de la transformation des bois.	
<i>Indicateurs de suivi</i>	Volume prélevé, nombre d'acteurs locaux de la filière impliqués, nombre de propriétaires forestiers volontaires, nombre de transformation réalisée	
<i>Maitre d'ouvrage</i>	CRPF	
<i>Partenaires identifiés</i>	PETR Sud-Lozère CFT, élus, collectivités, acteurs de la filière	
<i>Résultats attendus</i>	Avancées des projets de filières (caractérisation, débouchés, produits, aval de la filière)	
<i>Nature de l'action</i>	Animation, expérimentation	
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	Temps d'animation CFT: 1 408,40 € Temps d'animation CRPF: si 1 propriétaire : 0 € (coût prévus dans leurs salaire) si plusieurs propriétaires et besoin de débardeurs, de professionnels : 2 000€, et si expérimentation à plus grande échelle (répétitions, nb plus important de propriétaires,...) : 30 000€ Déplacements: 435 €	
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Temps d'animation CFT et déplacements : FEADER 63% Région 27% PETR Sud-Lozère 10%	Temps d'animation CRPF si besoin : le fond LEADER Dotation Innovation de la Région le Département 48
<i>Durée prévisionnelle</i>	2 ans 2023-2024	

## Axe 2 : Valoriser la ressource existante

Fiche action n°16		Construire un projet de filière du pin maritime en chimie verte
<i>Thématique régionale</i>		Développement et valorisation des produits forestiers non ligneux
<i>Description</i>		<p>Ce projet est en phase de préparation sur 2021. 3 étapes sont menées : un stage sur le gemmage (ONF), une première caractérisation chimique de la résine (INRAE et Université de Montpellier, via un Contrat de recherche avec le Pays des Cévennes), une étude économique (Pays des Cévennes, à lancer). Ces éléments alimenteront la rédaction d'un projet de R&amp;D à l'automne 2021. Dans le cadre du prochain plan d'actions il est prévu de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre contact avec Xylofutur pour accompagner le montage du projet</li> <li>• Déetecter des diverses étapes, maîtrises d'ouvrage, montages</li> <li>• Analyser des coopérations avec d'autres territoires (Landes, autres pays européens ou maghrébins ?)</li> <li>• Rédiger un projet de R &amp; D par les parties prenantes (chimistes, forestiers, transformateurs, utilisateurs, territoires)</li> <li>• Tenter de labelliser le projet par Xylofutur</li> <li>• Rechercher des financements pour mener le projet</li> <li>• Réfléchir autour de la communication du projet auprès du grand public et partenaires</li> <li>• Mettre en œuvre le projet de R &amp; D : Analyser le modèle économique global, le montage d'une micro-filière dédiée en Cévennes, l'opportunité de monter un cluster français de la production de résine brute, dégager un modèle économique viable et adapté au contexte local (identifier les secteurs d'activité pour les débouchés potentiels, principaux et secondaires), etc. En lien avec la création de soins à base de végétaux locaux à la station des Fumades. Pour les débouchés de la colophane, la voie prioritaire des réflexions sera les colles.</li> </ul>
<i>Indicateurs de suivi</i>		Montage d'un projet de recherche-développement, Sollicitation de financements, dépôt de candidatures, Obtention de financements, Nombre et types de réunions, Nombre et types d'actions de recherche-développement lancées, Montants et part des financements obtenus, Nombre et types de partenaires de la recherche impliqués, Nombre et types de partenaires socio-économiques impliqués
<i>Maitre d'ouvrage</i>		PETR Sud-Lozère et Syndicat mixte du Pays des Cévennes
<i>Partenaires identifiés</i>		Groupe de travail "pin maritime" des CFT Pays des Cévennes et Sud-Lozère (élu(e)s, CRPF Occitanie, ONF, coopérative forestière FPLG, Parc national des Cévennes, IMT d'Alès, COFOR, SHVC, CIRAD, Chambre d'Agriculture, FIBOIS), . INRAE, Université de Montpellier, Thermes des Fumades, l'Accent, Distillerie de Bel Air, Laboratoire Holiste / BioGemme, CRPF Aquitaine, GIE Plantes Infuses

<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Valider la faisabilité d'une filière de gemmage en Cévennes</li> <li>➤ Développer au moins un produit biosourcé utilisant la résine brute de pin maritime</li> <li>➤ Améliorer l'image du pin maritime "cévenol" en montrant qu'il peut servir à des produits de "bien-être"</li> <li>➤ Améliorer la valorisation du pin maritime "cévenol" dans des secteurs à meilleure valeur ajoutée</li> <li>➤ A terme : améliorer la gestion forestière du pin maritime "cévenol"</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>	Animation, études, recherche de subventions
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	<p>Projet de R&amp;D estimé : 100 000 €</p> <p>Temps d'animation CFT: 7 746,2 €</p> <p>Déplacement: 435 €</p> <p>Communication comprise dans l'animation et les actions précédentes</p>
<i>Recettes prévisionnelles</i>	<p>Projet de R&amp;D : à identifier dans l'action : Contrat innovation de la Région ? Département ? Programmes européens ? Collectivités ? ANR ?</p> <p>Temps d'animation CFT, déplacements et communication : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%</p>
<i>Durée prévisionnelle</i>	Année de démarrage : Octobre 2021 / Année de fin de réalisation : Octobre 2024

## Axe 2 : Valoriser la ressource existante

Fiche action n°17		Communication autour du pin maritime cévenol
<i>Thématique régionale</i>		Mobilisation et commercialisation des bois
<i>Description</i>		Communication autour du pin maritime cévenol : Vulgariser les connaissances acquises sur le pin maritime cévenol par des « données clefs ». Montrer des utilisations du pin maritime cévenol et ses « transformateurs ». Montrer la valeur du bois en lien avec les objets quotidiens, en lien avec le dérèglement climatique, en lien avec les aspects « bien-être » de ce matériau (confort, esthétisme, santé...) et son accessibilité financière. Démontrer la volonté politique locale à coordonner et organiser un territoire structurant.
<i>Indicateurs de suivi</i>		Nombre et type d'outils de communication, Nombre et type de publics sensibilisé
<i>Maitre d'ouvrage</i>		PETR Sud-Lozère et Pays des Cévennes (CFT)
<i>Partenaires identifiés</i>		Membres du Groupe de travail Pin maritime mutualisé des CFT Pays des Cévennes et Sud-Lozère
<i>Résultats attendus</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre les actions définies dans le cadre du développement du pin maritime en bois d'œuvre</li> <li>- "Légitimer" la place du pin maritime "cévenol" en forêt</li> <li>- Améliorer la valorisation du pin maritime "cévenol" dans le bois-construction ou autre secteur à meilleure valeur ajoutée</li> <li>- A terme : améliorer la gestion forestière du pin maritime "cévenol"</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>		Fonctionnement (animation, études, etc.),
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>		Temps d'animation CFT : 3 521 € Communication film promotionnel pour communiquer sur cette essence: 2 500€ Déplacements: 290 €
<i>Recettes prévisionnelles</i>		Temps d'animation CFT et Déplacements inclus dans les subventions, également la communication : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10% Pour la communication si non : fond européens ou régionaux
<i>Durée prévisionnelle</i>		3 ans 2022-2023-2024

## Axe 2 : Valoriser la ressource existante

<b>Fiche action n°18</b>	<b>Enquête sur les projets publics de construction de bâtiments puis accompagnement</b>
<i>Thématique régionale</i>	Animation suivi
<i>Description</i>	Enquêter les projets des collectivités puis les accompagner. Dans le but de faire émerger des projets pilotes publics utilisant du pin maritime local.
<i>Indicateurs de suivi</i>	Nombre de personnes publiques contactées, nombre de projet publics accompagnés, volume de bois et répartition par type d'essences utilisé, provenance des bois, nombre et type de structure "accompagnatrice", nombre d'article de communication, nombre et type de support de retour d'expérience.
<i>Maitre d'ouvrage</i>	CFT pour l'animation (PETR et Syndicat), UrCOFOOr pour l'accompagnement des porteurs de projets publics, Communautés de communes des Cévennes au Mont Lozère et Gorges Causses Cévennes pour le projet de mobilier sur la voie verte. A définir pour les autres projets
<i>Partenaires identifiés</i>	Membres du Groupe de travail Pin maritime mutualisé des CFT Pays des Cévennes et Sud-Lozère,
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre les actions définies dans le cadre du développement du pin maritime en bois d'œuvre</li> <li>- "Légitimer" la place du pin maritime "cévenol" en forêt</li> <li>- Améliorer la valorisation du pin maritime "cévenol" dans le bois-construction ou autre secteur à meilleure valeur ajoutée</li> <li>- A terme : améliorer la gestion forestière du pin maritime "cévenol"</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>	Fonctionnement (animation, études, etc.), Investissement
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	Travaux de mobilier sur la voie verte: 6 000€ Temps d'animation CFT: 2 464,70 € Temps de travail des COFOR : pris en charge dans leurs salaires
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Pour le mobilier : CRITT Bois et PFTBois : 20%, la Région : 40%, ADEVBOIS : 40% Temps d'animation CFT : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10% Temps d'animation des Cofor financé dans le cadre de son programme d'actions annuel
<i>Durée prévisionnelle</i>	2 ans 2023-2024

## Axe 2 : Valoriser la ressource existante

<b>Fiche action n°19</b>	<b>Accompagnement des entreprises et développement de techniques de traitement thermique</b>
<i>Thématique régionale</i>	Transformation et valorisation des bois
<i>Description</i>	Accompagner les entreprises dans l'amélioration de leur process pour la valorisation du pin maritime: en passant entre autres par le développement du traitement thermique. Accompagner d'autres entreprises qui souhaiteraient développer des procédés innovants.
<i>Indicateurs de suivi</i>	Nombre de rencontres, nombre de partenaires économiques associés, nombre et types de centres techniques associés, nombre et types de produits développés
<i>Maitre d'ouvrage</i>	PETR Sud-Lozère et Pays des Cévennes pour l'animation (CFT). A définir selon l'entreprise pour la technique
<i>Partenaires identifiés</i>	Membres du Groupe de travail Pin maritime mutualisé des CFT Pays des Cévennes et Sud-Lozère.
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre les actions définies dans le cadre du développement du pin maritime en bois d'œuvre</li> <li>- "Légitimer" la place du pin maritime "cévenol" en forêt</li> <li>- Améliorer la valorisation du pin maritime "cévenol" dans le bois-construction ou autre secteur à meilleure valeur ajoutée</li> <li>- A terme : améliorer la gestion forestière du pin maritime "cévenol"</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>	Fonctionnement (animation, études, etc.)
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	Temps d'animation CFT: 3 697,05 € Déplacements: 580 €
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Temps d'animation CFT et déplacements compris dans les subventions : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%
<i>Durée prévisionnelle</i>	3 ans 2022-2023-2024

## Axe 2 : Valoriser la ressource existante

Fiche action n°20		Analyser le bâtiment de Cendras et partager les expériences
<i>Thématique régionale</i>	Animation suivi	
<i>Description</i>	Transformer les retours d'expériences en valeur ajoutée pour le territoire. Communiquer des données chiffrées incitant à lancer des projets.	
<i>Indicateurs de suivi</i>	Nombre de réunions, nombre et type de document de partage d'expériences, nombre et type d'évènement de partage d'expériences, nombre et type de public sensibilisé	
<i>Maitre d'ouvrage</i>	Union Régionale des Collectivités Forestières (UR COFOR) Occitanie	
<i>Partenaires identifiés</i>	Membres du Groupe de travail Pin maritime mutualisé des CFT Pays des Cévennes et Sud-Lozère	
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre les 5 actions définies</li> <li>- "Légitimer" la place du pin maritime "cévenol" en forêt</li> <li>- Améliorer la valorisation du pin maritime "cévenol" dans le bois-construction ou autre secteur à meilleure valeur ajoutée</li> <li>- A terme : améliorer la gestion forestière du pin maritime "cévenol"</li> </ul>	
<i>Nature de l'action</i>	Fonctionnement (animation, études, etc.)	
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	<p>Temps d'animation CFT : 352,10 €            Temps d'animation Cofor : compris dans leurs salaires            Communication: 1 500 €            Déplacements: 104,40 €</p>	
<i>Recettes prévisionnelles</i>	<p>Temps d'animation CFT et déplacements compris dans les subventions : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%</p> <p>Temps d'animation des Cofor            Communication : France Bois Forêt (50%), Autres financeurs publics (50%)</p>	
<i>Durée prévisionnelle</i>	1 an 2022	

## Axe 2 : Valoriser la ressource existante

Fiche action n°21		Organisation de visites et transferts d'expériences
<i>Thématique régionale</i>		Animation suivi
<i>Description</i>		Montrer ce qui fonctionne & donner des perspectives. Trouver des solutions ailleurs qui soient adaptées aux enjeux territoriaux.
<i>Indicateurs de suivi</i>		Nombre et type de visites organisées, nombre et type de participants
<i>Maitre d'ouvrage</i>		Chartes Forestières de Territoire Sud Lozère et Pays des Cévennes ( <i>ou FIBOIS ? ou URCOFOR ? (en fonction des participants)</i> )
<i>Partenaires identifiés</i>		Membres du Groupe de travail Pin maritime mutualisé des CFT Pays des Cévennes et Sud-Lozère
<i>Résultats attendus</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre les actions définies dans le cadre du développement de la filière bois d'œuvre</li> <li>- "Légitimer" la place du pin maritime "cévenol" en forêt</li> <li>- Améliorer la valorisation du pin maritime "cévenol" dans le bois-construction ou autre secteur à meilleure valeur ajoutée</li> <li>- A terme : améliorer la gestion forestière du pin maritime "cévenol"</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>		Fonctionnement (animation, études, etc.)
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>		Frais de déplacements et hébergements (voire intervenants) en fonction des visites retenues : 725 € Temps d'animation CFT : 1 760,50 €
<i>Recettes prévisionnelles</i>		Temps d'animation CFT et déplacements : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%
<i>Durée prévisionnelle</i>		2 ans 2023-2024

## Axe 2 : Valoriser la ressource existante

Fiche action n°22		Sensibiliser les acteurs du territoire à la filière Bois Energie
<i>Thématique régionale</i>	Animation suivi	
<i>Description</i>	<p>Actions de sensibilisation à destination des élus, des propriétaires, des écoles et du grand public. Cette action vise à sensibiliser et impliquer les acteurs du territoire à ce débouché. Ils seront les principaux moteurs à ce développement. Des informations justes et vraies sur cette filière et les mécanismes de prélèvement seront alors à diffuser.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation de visites d'installations pour les élus du territoire, communication presse autour de ces journées, fiches d'exemple d'une installation existante à créer et distribuer.</li> <li>○ Communication au grand public sur les externalités positives/sociales et environnementales de la filière.</li> </ul>	
<i>Indicateurs de suivi</i>	Nombre de visites organisées, nombre de personnes présentes, nombre de communication exercée, création d'une fiche, groupe de travail sur le format de la communication et son contenu pour le grand public, nombre de communications réalisées pour le grand public	
<i>Maitre d'ouvrage</i>	SDEE	
<i>Partenaires identifiés</i>	PETR Sud-Lozère CFT, entreprises, professionnels de la filière, élus, habitants, entreprises.	
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation et diffusion d'informations auprès des élus</li> <li>- Meilleure vision du grand public de la filière</li> <li>- Création de nouveaux projets de chaufferies publiques</li> <li>- Amélioration des peuplements</li> <li>- Identifier des perspectives pour les peuplements dépréssant et les résidus des châtaigniers</li> </ul>	
<i>Nature de l'action</i>	Animation, communication, sensibilisation	
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	<p>Temps d'animation CFT: 2 640,75 €</p> <p>Temps d'animation SDEE : compris dans leurs salaires</p> <p>Déplacements : 490 €</p>	
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Temps d'animation CFT et déplacements compris dans les subventions : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%	
<i>Durée prévisionnelle</i>	3 ans 2022-2023-2024	

## Axe 2 : Valoriser la ressource existante

Fiche action n°23		Faire un bilan de la filière Bois Energie sur le territoire
<i>Thématique régionale</i>	Mobilisation et commercialisation du bois	
<i>Description</i>	Faire le bilan et définir les caractéristiques de la mobilisation des bois à destination des chaufferies, comptabiliser les volumes de bois énergie exploités sur le territoire qui sont à retombées locales (consommés localement), comptabiliser le nombre de chaufferies sur le territoire et la consommation totale estimée. Mettre en parallèle avec la capacité des entreprises à transformer, les flux et les structures actuelles. Réaliser une synthèse et des perspectives de l'action.	
<i>Indicateurs de suivi</i>	Nombre de nouvelles installations étudiées / réalisées, nombre de prospects / collectivités touchées, évolution du volume de bois à destination du bois-énergie, évolution du nombre d'approvisionneurs en bois-énergie	
<i>Maitre d'ouvrage</i>	SDEE	
<i>Partenaires identifiés</i>	CFT, élus, professionnels de la filière	
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation et diffusion d'informations auprès des élus</li> <li>- Création de nouveaux projets de chaufferies publiques</li> <li>- Amélioration des peuplements</li> <li>- Identifier des perspectives pour les peuplements dépréssant et les résidus des châtaigniers</li> </ul>	
<i>Nature de l'action</i>	Travaux, animation, sensibilisation, communication	
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	<p>Temps d'animation CFT : 1 584,45 €</p> <p>Temps d'animation SDEE : compris dans leurs salaires</p>	
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Temps d'animation CFT et déplacements compris dans les subventions : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%	
<i>Durée prévisionnelle</i>	3 ans 2022-2023-2024	

## Axe 2 : Valoriser la ressource existante

<b>Fiche action n°24</b>	<b>Etudier la possibilité de la valorisation locale du châtaignier dépérissant dans la filière Bois Energie-Phase 1</b>
<i>Thématique régionale</i>	Transformation et valorisation du bois
<i>Description</i>	Les peuplements de châtaigniers dépérissent sur le territoire de la charte. Il y a donc une grande ressource de bois morts qui s'accumule dans les forêts. Cette action a alors pour but de dresser un état des lieux de l'état actuel des parcelles de châtaignier. Avec la volonté des partenaires principaux de la charte, avec cette action, un focus sera porté particulièrement sur le la filière bois énergie. L'objectif étant alors de trouver un débouché économique local des châtaigniers dépérissant et morts. Il est également envisagé d'étudier la valorisation des déchets/résidus de la chimie verte des châtaigniers dans la filière bois énergie. Cette action vise donc dans un premier temps à créer une fiche technico-économique sur la valorisation locale du châtaignier dépérissant en énergie.
<i>Indicateurs de suivi</i>	Fiche créée, volumes de bois mobilisables sur le territoire, nombre de références techniques à disposition
<i>Maitre d'ouvrage</i>	SDEE
<i>Partenaires identifiés</i>	PETR Sud-Lozère, PNC
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation et diffusion d'informations auprès des élus</li> <li>- Création de nouveaux projets de chaufferies publiques</li> <li>- Amélioration des peuplements : pérennisation de la ressource, dynamisation de la sylviculture, gestion des forêts</li> <li>- Identification de perspectives pour les peuplements dépérissant et les résidus des châtaigniers</li> <li>- Création d'une fiche technico-économique de ces bois</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>	Etude, communication
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	Temps d'animation CFT : 880,25 € Temps d'animation SDEE : compris dans leurs salaires
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Temps d'animation CFT et déplacements compris dans les subventions : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%
<i>Durée prévisionnelle</i>	Moins d'un an 2022

## Axe 2 : Valoriser la ressource existante

<b>Fiche action n°25</b>	<b>Etudier la possibilité de la valorisation locale du châtaignier dépérissant dans la filière Bois Energie-Phase 2</b>
<i>Thématique régionale</i>	Mobilisation et commercialisation du bois
<i>Description</i>	Les peuplements de châtaigniers dépérissent sur le territoire de la charte. Il y a donc une grande ressource de bois morts qui s'accumule dans les forêts. Cette action a alors pour but de dresser un état des lieux de l'état actuel des parcelles de châtaignier. Avec la volonté des partenaires principaux de la charte, avec cette action, un focus sera porté particulièrement sur le la filière bois énergie. L'objectif étant alors de trouver un débouché économique local des châtaigniers dépérissant et morts. Il est également envisagé d'étudier la valorisation des déchets/résidus de la chimie verte des châtaigniers dans la filière bois énergie. Cette action vise donc dans un second temps à organiser un chantier test.
<i>Indicateurs de suivi</i>	Définition de l'organisation d'un tel chantier, mise en œuvre du chantier, volumes de bois sortis dans le cadre du chantier test, nombre de partenaires et acteurs professionnels locaux de la filière impliqués
<i>Maitre d'ouvrage</i>	SDEE
<i>Partenaires identifiés</i>	PETR Sud-Lozère, PNC
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation et diffusion d'informations auprès des élus</li> <li>- Création de nouveaux projets de chaufferies publiques</li> <li>- Amélioration des peuplements : pérennisation de la ressource, dynamisation de la sylviculture, gestion des forêts</li> <li>- Identification de perspectives pour les peuplements dépérissant et les résidus des châtaigniers</li> <li>- Création d'une fiche technico-économique de ces bois</li> <li>- Organisation d'un chantier test</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>	Etude, communication
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	Temps d'animation CFT : 2 112,60 € Temps d'animation SDEE : compris dans leurs salaires Déplacements : 435 € Communication : comprise dans l'animation CFT
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Temps d'animation CFT et déplacements compris dans les subventions : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%
<i>Durée prévisionnelle</i>	entre 1 et 3 ans 2023-2024

## Axe 3 : Multi fonctionnaliser la forêt et gérer les interfaces : répondre et compléter les besoins

Fiche action n°26		Création d'une Piste interdépartementale DFCI et multifonctionnelle - Phase 2
<i>Thématique régionale</i>		Mobilisation et commercialisation des bois Prévention des risques
<i>Description</i>		<p>En Cévennes le souci est la cohérence de l'implantation des ouvrages DFCI dans les secteurs où l'aménagement en soi peut être plus coûteux qu'à d'autres (ex: topographie), à lier avec l'opportunité de mutualiser ces équipements pour la desserte forestière et surtout l'entretien des pistes, subissant souvent des dégâts liés aux épisodes cévenols.</p> <p>L'objectif étant de se servir de l'existant, de l'améliorer et de mutualiser son usage, pour éviter les nouvelles créations de linéaires. Une réflexion sur la multifonctionnalité des pistes existantes a été menée dans la CFT 2018-2021, en coopération avec la CFT Pays des Cévennes. Un secteur a été identifié et a fait l'objet d'une concertation mutualisée pour en évoquer l'opportunité. Il s'agissait d'une première animation générale et stratégique. Il s'agit de passer à la deuxième phase pour en étudier la faisabilité.</p> <p>Une piste a été préalablement identifiée en 2018 : piste interdépartementale, qui va du col de Prentigarde (St Germain de Calberte (48)) à Alès (30). Selon les résultats de la 2e étape, d'autres pistes pourraient se substituer à celles-ci.</p> <p>A partir de 2021, il s'agira de passer à la deuxième étape fléchée dans la CFT 2018-2020. Réalisation de l'animation opérationnelle pour le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation à la gestion forestière</li> <li>• Animation foncière</li> <li>• Etude de faisabilité « organisationnelle et juridique ». Il s'agira de monter un projet qui satisfasse autant la commune (entretien DFCI) que les propriétaires forestiers (accès aux parcelles pour l'exploitation forestière)</li> <li>• Etude de faisabilité technico-économique</li> <li>• Communication d'ouverture de l'accès à la forêt auprès des professionnels de première et deuxième transformation (objectif : exploiter du bois, valoriser et transformer localement le bois local)</li> </ul>
<i>Indicateurs de suivi</i>		Nombre de réunions de concertation, Nombre et types de piste(s) réalisée(s), Nombre d'hectares « protégés » contre le risque incendie suite à la réalisation de la piste/des pistes, Nouvelles surfaces forestières desservies, Nouveaux volumes de bois mobilisables, Nombre de communication sur la création de la desserte (de nouveau professionnels du bois, grand public)
<i>Maitre d'ouvrage</i>		Animation : CFT Sud-Lozère et CFT Pays des Cévennes Investissement : A définir

<i>Partenaires identifiés</i>	Sur les départements de la Lozère et du Gard : ASA ou syndicat DFCI, SDIS, ONF, DDT, CRPF, Syndicat des récoltants et scieurs Gard-Lozère, Sites Natura 2000, PNC, UR COFOR, etc.
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réussite de l'action pour réaliser les travaux et élaborer des dossiers de demandes des servitudes nécessaires</li> <li>➤ Mobilisation des bois facilitée à partir d'équipements existants, les coûts de création de pistes sont réduits par la multifonctionnalité et l'accès aux débouchés du bois est amélioré par le "raccordement" des lieux de consommation</li> <li>➤ Réseau des pistes DFCI densifié et répondant aux besoins du terrain de la prévention des incendies</li> <li>➤ Diffusion de la multifonctionnalité de la forêt</li> <li>➤ Amélioration de la consommation des bois par les entreprises locales</li> <li>➤ Mise en place de gestion durable de nouvelles parcelles (amélioration de la « culture forestière »).</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>	Fonctionnement - Animation et selon réussite de cette étape : Travaux
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	Investissement dans la création de la desserte : Coût estimé d'une desserte : 150 000 € Temps d'animation CFT : 7 042 € Déplacements : 580 €
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Travaux : aides financières possibles au titre de la DFCI (PDR - Type d'opération 8.3.1) à 80% du coût du projet Temps d'animation et déplacements compris dans les subventions : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%
<i>Durée prévisionnelle</i>	3 ans 2022-2023-2024

## Axe 3 : Multi fonctionnaliser la forêt et gérer les interfaces : répondre et compléter les besoins

<b>Fiche action n°27</b>	Création et mutualisation d'un évènement forestier
<b>Thématique régionale</b>	Amélioration et dynamisation de la sylviculture
<b>Description</b>	<p>Le renforcement de la culture sylvicole sur le PETR Sud-Lozère est un enjeu important. La CFT a, alors, dans son précédent plan d'actions créé un évènement forestier : 1, 2 , 3 Forêt !. La volonté de mutualiser cet évènement est basée sur la fait que l'organisation de l'évènement est très chronophage, qu'il y a un souhait des élus du Pays des Cévennes d'avoir un rendez-vous dédié à la Forêt, à destination du grand public et aussi des professionnel(le)s Forêt-Bois, sous une forme "festive" et que par le partenariat entre les deux chartes (dont un territoire commun) il paraissait opportun et intéressant d'organiser ces évènements sur nos territoires. Il s'agirait de mutualiser les approches et la méthodologie pour le montage de nouvelles animations pour cet évènement, en visant de le faire tourner respectivement sur les deux CFT, une année sur deux, avec le but donc de pérenniser annuellement. Il sera étudié de créer d'autres coopérations avec d'autres projets de territoire jouxtant ceux des 2 CFT.</p> <p>L'objectif est alors d'organiser sur un week-end, un évènement à destination du grand public et dans le cadre de la Journée Internationale des Forêts. Le public-cible de cette action sont les habitants respectifs des deux CFT.</p> <p>Les étapes à mener en coopération seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un retour d'expériences détaillé sur « 1,2,3 Forêts ! » - évaluation des facteurs de réussite et des points de vigilance</li> <li>• Solliciter les retours d'expériences sur le Salon de l'Habitat, Salon du Bois au Vigan, etc. et de Biosphera</li> <li>• Réfléchir à l'opportunité de créer un groupe de travail, à partir des deux Groupes Communication des CFT</li> <li>• Déetecter les animations intéressantes à développer et les acteurs à solliciter (avec une vision transversale et multifonctionnelle de la forêt)</li> <li>• Sonder les professionnels Forêt-Bois et les acteurs quant à leur intérêt de participer à l'événement pour mener les animations</li> <li>• Réfléchir à des concours de bûcheronnage, concours de cubage, etc.</li> <li>• Préparer le contenu détaillé de l'évènement avec l'ensemble des "animateurs" respectivement par les CFT</li> <li>• Préparer les moyens logistiques et les faciliter au besoin</li> <li>• Evaluer les dépenses nécessaires et solliciter les financements au besoin</li> <li>• Préparer un plan de communication autour de l'événement (supports, moyens de diffusion, etc.)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mener l'évènement</li> <li>• Recueillir à l'issue la fréquentation et retours qualitatifs de quelques participants et animateurs</li> </ul>
<i>Indicateurs de suivi</i>	Groupes de travail de l'évènementiel et de la communication, notion de desserte présente pour le grand public et les différents acteurs concernés, Nombre d'évènements organisés, Nombres d'animations au sein de ces évènements et types, Nombre et type d'acteurs associés à l'action, Nombre de participants à l'évènement
<i>Maitre d'ouvrage</i>	PETR Sud-Lozère et Pays des Cévennes
<i>Partenaires identifiés</i>	élus, entreprises, Chambre d'Agriculture, Département, groupe de communication de la charte...
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une "fête de la forêt" en 2023 et 2024</li> <li>• Accueillir un maximum d'habitants du territoire (pas de cible chiffrée à ce stade)</li> <li>• Développer des animations correspondant aux attentes du grand public et aux enjeux du territoire</li> <li>• Développer des animations en se basant sur/ correspondant aux attentes des professionnel(le)s</li> <li>• Participation active des acteurs Forêt-Bois pour mener les animations</li> <li>• Sensibilisation et diffusion de la multifonctionnalité de la forêt</li> <li>• Sensibiliser et communiquer à la possibilité de circuit très local, de montrer les produits créés (mobilier urbain de plein air) grâce à la mobilisation des bois, etc.</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>	Travaux, animation, sensibilisation, communication
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	Temps d'animation CFT : coordination et montage de l'évènement et des animations : 10 563 € Déplacements : 667 € Prestations, logistique, publicité, communication, etc. → Evènement : estimé à 10 000 € TTC
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Temps d'animation CFT et déplacements compris dans les subventions : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10% Evènement : à déterminer en fonction des animations
<i>Durée prévisionnelle</i>	2,5 ans (organisation débutant en amont) 2022-2023-2024

## Axe 3 : Multi fonctionnaliser la forêt et gérer les interfaces : répondre et compléter les besoins

Fiche action n°28		Multi-fonctionnaliser les dessertes et la mobilisation des produits
<i>Thématique régionale</i>	Animation suivi	
<i>Description</i>	Communiquer et sensibiliser sur les forêts et les produits forestiers mobilisables. Informer sur les fonctionnalités des pistes, redonner des intérêts et des engouements à la création de desserte afin d'améliorer le point de vue face à la mobilisation du bois. Ceci passant par une communication autour de ces projets, diffusion de l'information de la quantité de bois mobilisée et vers quelle valorisation.	
<i>Indicateurs de suivi</i>	Nombre de concertation pour la création de panneaux d'information/mise en valeur de la création de desserte et/ou de la multifonctionnalité de celle-ci, nombre de fonctionnalités identifiées, nombre de communication des projets, volumes de bois sortis et consommés grâce à cette piste.	
<i>Maitre d'ouvrage</i>	PETR Sud-Lozère	
<i>Partenaires identifiés</i>	Communes, élus, professionnels de la filière, grand public, CCI, PNC	
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibilisation et diffusion de la multifonctionnalité de la forêt</li> <li>➤ Amélioration de la consommation des bois par les entreprises locales</li> <li>➤ Mise en place de gestion durable de nouvelles parcelles (amélioration de la « culture forestière »).</li> </ul>	
<i>Nature de l'action</i>	Travaux, animation, sensibilisation, communication	
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	<p>Temps d'animation CFT: 2 464,70 €            Déplacements : 290 €            Communication : diverses communications incluses dans l'animation</p>	
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Temps d'animation CFT, déplacements et communication compris dans les subventions : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%	
<i>Durée prévisionnelle</i>	3 ans 2022-2023-2024	

## Axe 3 : Multi fonctionnaliser la forêt et gérer les interfaces : répondre et compléter les besoins

Fiche action n°29		Gérer la forêt nouvellement accessible avec la création de desserte
<i>Thématique régionale</i>	Amélioration et dynamisation de la sylviculture	
<i>Description</i>	<p><i>Sous tenue de la réalisation de dessertes fonctionnelles</i>            Si la coupe est réalisable : mise en place de plan de gestion et sensibiliser au traitement irrégulier.</p>	
<i>Indicateurs de suivi</i>	<p><i>Sous tenue de la réalisation de dessertes fonctionnelles.</i>            Nombre de PSG demandés (ou réalisés), nombre de propriétaires rencontrés</p>	
<i>Maitre d'ouvrage</i>	CRPF	
<i>Partenaires identifiés</i>	Groupements Forestiers, professionnels de l'aval, ONF	
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Création d'une desserte ou amorcement de projet de desserte</li> <li>➤ Sensibilisation et diffusion de la multifonctionnalité de la forêt, aux méthodes de sylviculture</li> <li>➤ Amélioration de la consommation des bois par les entreprises locales</li> <li>➤ Mise en place de gestion durable de nouvelles parcelles (amélioration de la « culture forestière »).</li> </ul>	
<i>Nature de l'action</i>	Travaux, animation, sensibilisation, communication	
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	Temps d'animation CFT : 320,25 € Temps d'animation CRPF : dépendant du nombre de propriétaires, de la surface, etc. entre 0€ (temps pris en charge dans les salaires) à 5 000€ (si besoin de prestataires) Déplacements : 58 € Communication : prise en charge par l'animation	
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Temps d'animation CFT, déplacements et communication compris dans les subventions : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10% Temps animation CRPF : financements possibles mais dépendent de la surface, nb de propriétaires et objectifs fixés.	
<i>Durée prévisionnelle</i>	1 an 2024	

### Axe 3 : Multi fonctionnaliser la forêt et gérer les interfaces : répondre et compléter les besoins

<b>Fiche action n°30</b>	<b>Réhabilitation de la Maison de la forêt et restauration du site</b>
<i>Thématique régionale</i>	Transformation et valorisation des bois
<i>Description</i>	<p>Débuter des travaux de rafraîchissement et de construction des futurs différents espaces. Dans le but d'accueillir pour informer et rediriger le visiteur vers l'ensemble du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Panneaux d'information sur le site de la maison de la forêt, son fonctionnement et modalités d'accueil</li> <li>- Carte des sentiers de découverte et des sites de découverte du territoire en liaison avec les réseaux GR et PR et le GSO Cévennes.</li> <li>- Zone de pique-nique et de repos.</li> <li>- Base technique pour les activités de pleine nature (VTT notamment), parc pour les ânes.</li> </ul> <p>Créer des espaces spécifiques pour se reposer, observer, contempler (le chemin d'eau, la terrasse sur la vallée...)</p>
<i>Indicateurs de suivi</i>	Réalisation des travaux et des lieux, nombre d'entreprises locales, volume de bois local
<i>Maitre d'ouvrage</i>	CC des Cévennes au Mont Lozère
<i>Partenaires identifiés</i>	CC des Cévennes au Mont Lozère, Association de la Maison de la Forêt, Commune de Saint Germain de Calberte, PETR Sud Lozère, Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, Parc national des Cévennes, ONF, Office de Tourisme, représentants de la filière bois.
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Réalisation des travaux et création de la Maison de la Forêt, Cœur des Cévennes</li> <li>➢ Création des infrastructures intérieures et extérieures</li> <li>➢ Dynamisation de la commune</li> <li>➢ Implication des entreprises de bois locales lors du chantier</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>	Investissement
<i>Investissements et budget prévisionnels</i>	Dépenses totales prévisionnelles des travaux : environ 350 000 € HT
<i>Recettes prévisionnelles</i>	La répartition entre les financeurs n'est pas connue à ce jour.
<i>Durée prévisionnelle</i>	2 ans 2022

## Axe 3 : Multi fonctionnaliser la forêt et gérer les interfaces : répondre et compléter les besoins

<b>Fiche action n°31</b>	Conception des contenus d'interprétation et d'exposition de la Maison de la Forêt
<i>Thématique régionale</i>	Environnement et biodiversité
<i>Description</i>	<p>Découvrir et comprendre la forêt cévenole en accès libre :</p> <p>1<sup>er</sup> niveau de découverte et d'information : exposition mise en place sur la façade de la maison et son vestibule. Ces panneaux d'information portent sur l'identification des espèces végétales et animales présentes dans les biotopes concernés, sur la géologie et la morphologie du massif schisteux et de ses abords.</p> <p>2<sup>ème</sup> niveau : une boucle de découverte sur le terrain de la Maison de la Forêt permettra une première appropriation des connaissances nécessaires à la lecture des paysages cévenols (parcours interactif portant sur la reconnaissance et l'identification des principales espèces forestières et l'observation du paysage bâti).</p> <p>3<sup>ème</sup> niveau : sentier d'interprétation au départ de la Maison de la Forêt et parcourant le flanc sud de la forêt domaniale, sous la crête de Galta. Lien direct avec GR 70 (Stevenson) et PR « Galta ». Observation de la flore et de la faune, lecture du paysage géologique des versants ouest et est.</p>
<i>Indicateurs de suivi</i>	Nombre de groupes de travail, identification des contenus et de leurs formats, impression et installation dans la Maison
<i>Maitre d'ouvrage</i>	CC des Cévennes au Mont Lozère
<i>Partenaires identifiés</i>	CC des Cévennes au Mont Lozère, PETR Sud Lozère, Association de la Maison de la Forêt, PnC, ONF, INRAE, REEL 48, Natura 2000.
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Elaboration des contenus d'informations</li> <li>➤ Création des infrastructures intérieures et extérieures</li> <li>➤ Création d'animations pour différents public et programmation</li> <li>➤ Tenue d'animations sur le site</li> <li>➤ Dynamisation de la commune</li> <li>➤ Implication des entreprises de bois locales lors du chantier</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>	Animation
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	<p>Temps d'animation Maison de la forêt : association gestionnaire bénévole</p> <p>Temps d'animation CFT : 704,20 €</p> <p>Déplacements : 410 €</p>
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Temps d'animation CFT, déplacements et communication compris dans les subventions : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%
<i>Durée prévisionnelle</i>	2 ans 2022

## Axe 3 : Multi fonctionnaliser la forêt et gérer les interfaces : répondre et compléter les besoins

<b>Fiche action n°32</b>	Conception du programme d'animations dans la Maison de la Forêt
<i>Thématique régionale</i>	Loisirs et tourisme en forêt
<i>Description</i>	Découvrir et comprendre la forêt cévenole avec des animations, visites accompagnées, événements. Cela passera par une visite de la Maison de la Forêt, salle d'immersion sensorielle (images et sons) et une salle pédagogique sur la vie de l'arbre et la gestion de la forêt. Accueil de groupes accompagnés, accueil de classes (effectif limité à 30). Documentation complémentaire : cartes, flores régionales, recueils documentaires sur la faune. Créer une salle de réunion à l'étage qui héberge documentation spécialisée, groupes de travail, ateliers. Permettre la proposition d'une offre d'activités : accueil d'activités pédagogiques thématiques, initiation à l'observation et à la recherche, chantiers de science participative et accueil d'activités « pleine nature » par des prestataires qualifiés.
<i>Indicateurs de suivi</i>	Nombre de personnes accueillies, types d'animations élaborées et réalisées, programmation de l'animation sur l'année
<i>Maitre d'ouvrage</i>	CC des Cévennes au Mont Lozère
<i>Partenaires identifiés</i>	CC des Cévennes au Mont Lozère, Association de la Maison de la Forêt, Commune de Saint Germain de Calberte, PETR Sud Lozère, Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, Parc national des Cévennes, ONF, Office de Tourisme, représentants de la filière bois
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Crédit des infrastructures intérieures et extérieures</li> <li>➤ Crédit d'animations pour différents public et programmation</li> <li>➤ Tenue d'animations sur le site</li> <li>➤ Dynamisation de la commune</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>	Animation
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	Temps d'animation Maison de la forêt : association gestionnaire bénévole Temps d'animation CFT : 704,20 €
<i>Recettes prévisionnelles</i>	Temps d'animation CFT, déplacements et communication compris dans les subventions : FEADER 63%, Région 27%, PETR Sud-Lozère 10%
<i>Durée prévisionnelle</i>	2 ans 2022-2023

## Axe 3 : Multi fonctionnaliser la forêt et gérer les interfaces : répondre et compléter les besoins

Fiche action n°33	Animer la charte forestière de territoire
Thématique régionale	Animation suivi évaluation
Description	<p>L'animation de la charte forestière de territoire Sud-Lozère correspond à 1 ETP (équivalent temps plein), répartit comme suis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Animation de l'outil charte forestière de territoire</li> <li>- Organisation d'un comité de pilotage au moins une fois par an,</li> <li>- Organisation du comité restreint d'élus au moins deux fois par an, et autant que de besoins,</li> <li>- Entretien de la dynamique de concertation entre tous les acteurs,</li> <li>- Participation aux réunions de réseaux des chartes forestières,</li> <li>- Contribution au référentiel national des chartes forestières de territoire</li> </ul> <p>✓ Mise en cohérence et suivi des avancées des actions en cours des partenaires de la charte forestière</p> <p>✓ Participation aux réunions et actions des partenaires, pouvant être hors charte forestière, mais qui permettent de promouvoir la charte, faire connaître nos actions, et faire émerger de nouveaux projets si besoin</p> <p>✓ Animation spécifique d'actions (dont communication et valorisation des actions de la charte forestière), notamment celles portées par les communes ou communautés de communes : certaines actions ont besoin d'animation spécifique et de mise en réseau avant de passer aux investissements. Cette animation active et opérationnelle, permettra de favoriser la mise en œuvre de projets ayant besoin d'une aide extérieure.</p> <p>De plus, un renforcement de l'animation auprès des actions des partenaires est important et non négligeable et concourt à la réussite des projets.</p> <p>Un bilan sera réalisé annuellement.</p>

<i>Indicateurs de suivi</i>	Nombre de réunions et participation des partenaires et des élus, nombre de Bilans annuels, Evaluation de la charte forestière
<i>Maitre d'ouvrage</i>	PETR Sud-Lozère
<i>Partenaires identifiés</i>	Membres du comité de pilotage de la charte forestière de territoire et autres acteurs concernés par la forêt et le bois, élus du territoire et du comité restreint
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en œuvre du plan d'actions</li> <li>➤ Résultats des actions</li> <li>➤ Réseau partenarial existant</li> <li>➤ Rencontres entre les différents acteurs</li> <li>➤ Maintien de la dynamique autour de la charte</li> <li>➤ Amener le territoire vers les objectifs stratégiques des élus</li> <li>➤ Mener une politique en accord avec les enjeux du territoire</li> <li>➤ Consolider les partenariats (ententes avec des chartes, partenaires impliqués, émergence de projets, etc.)</li> </ul>
<i>Nature de l'action</i>	Animation, communication, gestion, coordination, étude
<i>Investissements et budgets prévisionnels</i>	Voir bilan global dans le cahier de présentation du projet
<i>Recettes prévisionnelles</i>	FEADER 63% Région 27% PETR Sud-Lozère 10%
<i>Durée prévisionnelle</i>	3 ans novembre 2021 à septembre 2024



Charte Forestière de Territoire Sud-Lozère

# Planning prévisionnel de mise en œuvre du plan d'actions 2021-2024

Dossier de mise en œuvre

AAP 2021

Programme d'actions  
01/04/2021

Action	Année 1	Année 2	Année 3
1/ Réaliser des journées d'information pour les élus			
2/ Communiquer et sensibiliser le consommateur final pour l'utilisation du bois local			
3/ Réfléchir à la valorisation des efforts des propriétaires en termes de gestion forestière			
4/ Participer au projet de construction du territoire : les abris vélos			
5/ Recenser tous les acteurs de l'aval de la filière bois locale			
6/ Créer un groupe de réflexion spécifique sur les métiers de la forêt			
7/ Réaliser des groupes de travail par thématique identifiée pour accompagner la filière locale			
8/ Appuyer et intégrer les acteurs dans les projets locaux			
9/ Développer les connaissances et les compétences des principaux gestionnaires des forêts grâce à la FIE			
10/ Réaliser une approche individuelle des transformateurs primaires et secondaires dans le cadre de la FIE			
11/ Sensibilisation sur les méthodes et les cycles de production en forêt			
12/ Rechercher et développer la filière tanins des châtaigniers			
13/ Rechercher et développer la filière bois d'œuvre des châtaigniers		Stagiaire ?	Stagiaire ?
14/ Enquêter les acteurs pour connaitre leurs intérêts, besoins, freins et acceptabilité aux filières du châtaignier		Stagiaire ?	Stagiaire ?
15/ Animer pour mobiliser les bois de châtaignier			
16/ Construire un projet de filière du pin maritime en chimie verte			
17/ Communication autour du pin maritime cévenol			
18/ Enquête sur les projets publics de construction de bâtiments puis accompagnement			
19/ Accompagnement des entreprises et développement de techniques de traitement thermique			
20/ Analyser le bâtiment de Cendras et partager les expériences			
21/ Organisation de visites et transferts d'expériences			
22/ Sensibiliser les acteurs du territoire à la filière Bois Energie			
23/ Faire un bilan de la filière Bois Energie sur le territoire			
24/ Etudier la possibilité de la valorisation locale du châtaignier dépérissant dans la filière Bois Energie-Phase 1			
25/ Etudier la possibilité de la valorisation locale du châtaignier dépérissant dans la filière Bois Energie- Phase 2			
26/ Création d'une Piste interdépartementale DFCI et multifonctionnelle - Phase 2			
27/ Création et mutualisation d'un évènement forestier			
28/ Multi-fonctionnaliser les dessertes et la mobilisation des produits			
29/ Gérer la forêt nouvellement accessible avec la création de desserte			
<b>Sylvopastoralisme</b>			
30/ Réhabilitation de la Maison de la forêt et restauration du site			
31/ Conception des contenus d'interprétation et d'exposition de la Maison de la Forêt			
32/ Conception du programme d'animations dans la Maison de la Forêt			
33/ Animer la charte forestière de territoire			

Planning prévisionnel de mise en œuvre du plan d'actions de la CFT Sud-Lozère 2021-2024 – Dossier Programme d'action CFT

PETR Sud-Lozère, Rue Sippe Sert, 48400 Florac-Trois-Rivières

[charteforestiere@petr-sudlozere.fr](mailto:charteforestiere@petr-sudlozere.fr), 0466456995

Planning prévisionnel de mise en œuvre du plan d'actions de la CFT Sud-Lozère 2021-2024 – Dossier Programme d'action CFT  
PETR Sud-Lozère, Rue Sipple Sert, 48400 Florac-Trois-Rivières  
[charteforestiere@petr-sudlozere.fr](mailto:charteforestiere@petr-sudlozere.fr), 0466456995



PROJET COFINANCE PAR LE FONDS EUROPEEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Thème	Action	Thématisque régionale	Temps passé prévisionnel en nb de jours				Temps passé prévisionnel en % de temps	Part des thématiques prioritaires
			Total en jours	Maitre d'ouvrage action	Année 1	Année 2 Année 3		
Favoriser la consommation locale des bois locaux	1/ Réaliser des journées d'information pour les élus	Animation-Suivi-Evaluation	5 UrCofor		3	2		
	2/ Communiquer et sensibiliser le consommateur final pour l'utilisation du bois local	Animation-Suivi-Evaluation	20 CFT SL et élus		8	6	6	8,45
	3/ Réfléchir à la valorisation des efforts des propriétaires en termes de gestion forestière	Amélioration et dynamisation de la sylviculture	6 CFT SL et PC		3	3		
Pour une filière locale efficiente	4/ Participer au projet de construction du territoire : les abris vélos	Transformation et valorisation des bois	12 Communes et Mission mobilité		6	3	3	
	5/ Recenser tous les acteurs de l'aval de la filière bois locale	Animation-Suivi-Evaluation	17 CCI		7	10		
	6/ Crée un groupe de réflexion spécifique sur les métiers de la forêt	Mobilisation et commercialisation du bois	12 CFT SL		4	8		
Développer la sylviculture irrégulière grâce à la FIE	7/ Réaliser des groupes de travail par thématique identifiée pour accompagner la filière locale	Transformation et valorisation des bois	10 CFT SL		5	5		
	8/ Appuyer et intégrer les acteurs dans les projets locaux	Transformation et valorisation des bois	30 CFT SL et porteurs de projet		10	10	10	
	9/ Développer les connaissances et les compétences des principaux gestionnaires des forêts grâce à la FIE	Amélioration et dynamisation de la sylviculture	12 CRPF + 14 partenaires		4	4	4	
Valoriser et dynamiser la châtaignerie	10/ Réaliser une approche individuelle des transformateurs primaires et secondaires dans le cadre de la FIE	Transformation et valorisation des bois	10 CFT SL		4	6		
	11/ Sensibilisation sur les méthodes et les cycles de production en forêt	Environnement et biodiversité	20 CFT SL		10	5	5	
	12/ Rechercher et développer la filière tanins des châtaigniers	Développement et valorisation des produits forestiers non ligneux	15 SHVC		5	5	5	2,95
Chimie verte Bois d'œuvre	13/ Rechercher et développer la filière bois d'œuvre des châtaigniers	Transformation et valorisation des bois	26 CFT SI		10	8	8	
	14/ Enquêter les acteurs pour connaître leurs intérêts, besoins, freins et acceptabilité aux filières du châtaignier	Mobilisation et commercialisation du bois	28 CCI ou CFT et porteurs de proj		12	8	8	12,18
	15/ Animer pour mobiliser les bois de châtaignier		8 CRPF		4	4		
Valoriser et dynamiser le pin maritime	16/ Construire un projet de filière du pin maritime en chimie verte	Développement et valorisation des produits forestiers non ligneux	44 CFT SL et PC		15	13	16	8,64
En Bois d'œuvre	17/ Communication autour du pin maritime cévenol	Mobilisation et commercialisation du bois	20 CFT SL et PC		5	8	7	
	18/ Enquête sur les projets publics de construction de bâtiments puis accompagnement	Animation-Suivi-Evaluation	14 CC CML et GCC pour le projet		7	7		13,16
	19/ Accompagnement des entreprises et développement de techniques de traitement thermique	Transformation et valorisation des bois	21 A définir pour la technique		7	7	7	
Développer et structurer le bois énergie	20/ Analyser le bâtiment de Cendras et partager les expériences	Animation-Suivi-Evaluation	2 UrCofor		2			
	21/ Organisation de visites et transferts d'expériences	Animation-Suivi-Evaluation	10 UrCofor ?		5	4	6	
	22/ Sensibiliser les acteurs du territoire à la filière Bois Energie	Animation-Suivi-Evaluation	15 SDEE et/ou élus		5	5	5	
Desserte : faciliter l'accès aux peuplements	23/ Faire un bilan de la filière Bois Energie sur le territoire	Mobilisation et commercialisation du bois	9 SDEE		3	3	3	
	24/ Étudier la possibilité de la valorisation locale du châtaignier dépeignant dans la filière Bois Energie-Phase 1	Transformation et valorisation des bois	5 SDEE		5			8,06
	25/ Étudier la possibilité de la valorisation locale du châtaignier dépeignant dans la filière Bois Energie- Phase 2	Mobilisation et commercialisation du bois	12 SDEE		6	6		
Création et animation de la Maison de la Forêt, cœur des Cévennes, Fontmorn et Flandenengue	26/ Crédit d'une Piste interdépartementale DFCI et multifonctionnelle - Phase 2	Prévention des risques	20 CC et communes		15	10	15	
	27/ Crédit et mutualisation d'un événement forestier	Mobilisation et commercialisation des bois	20 CFT SL et PC pour l'animation					22,99
	28/ Multi-fonctionnaliser les dessertes et la mobilisation des produits	Amélioration et dynamisation de la sylviculture	20 CC et communes					
Sylvopastoralisme Pérenniser la politique forestière du territoire	29/ Gérer la forêt nouvellement accessible avec la création de desserte	Animation-Suivi-Evaluation	60 CFT SL et PC		30	30		
	30/ Réhabilitation de la Maison de la forêt et restauration du site	Amélioration et dynamisation de la sylviculture	14 CFT SL		8	3	3	
	31/ Conception des contenus d'interprétation et d'exposition de la Maison de la Forêt	Transformation et valorisation des bois	3 CRPF		3			
Animer la charte forestière de territoire	32/ Conception du programme d'animations dans la Maison de la Forêt	Environnement et biodiversité	1 CC CML		1			1,77
	33/ Animer la charte forestière de territoire	Loisirs et tourisme	4 CC CML		4			
	34/ Animer la charte forestière de territoire		4 CC CML		2	2		
<b>Total</b>		Animation suivi évaluation	<b>509</b>	PETR SL	<b>159</b>	<b>180</b>	<b>170</b>	<b>100,00</b>
Animer la charte forestière de territoire		Animation-Suivi-Evaluation						
Participation aux réunions et actions partenaires hors CFT		Animation-Suivi-Evaluation						
Communication		Animation-Suivi-Evaluation						
Mise en cohérence, suivi des actions (réparties dans les actions ci-dessus)		Animation-Suivi-Evaluation						
Animation d'actions spécifiques		Animation-Suivi-Evaluation	<b>509</b>		<b>159</b>	<b>180</b>	<b>170</b>	
Totaux			<b>666</b>		<b>222</b>	<b>222</b>	<b>222</b>	